

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT

*Elève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—Membre
de la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris &c., &c.*

1861—1862.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX AU DEPOT AGRICOLE PROVINCIAL, RUE NOTRE DAME

MONTREAL.

PERSONNEL

DE LA

CHAMBRE D'AGRICULTURE

1862.

MEMBRES ELUS

- SICOTTE**, L'Hon. L. V., de St. Hyacinthe, Président de la Chambre d'Agriculture et Procureur Général du Bas-Canada.
- CASGRAIN**, O. E., de l'Islet—Agriculteur Propriétaire—Vice-Président de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.
- ARCHAMBAULT**, L'Hon. P. U., de L'Assomption—Agriculteur Propriétaire—Député au Conseil Législatif.
- CAMPBELL**, Le Major, de St. Hilaire—Agriculteur Propriétaire—Président de la Société d'Agriculture du Comté de Rouville.
- POMROY**, B., de Compton—Agriculteur Propriétaire—Président de la Société d'Agriculture de Compton.
- TACHE**, J. C., de Québec, Chevalier de la Légion d'Honneur, Inspecteur Général des Prisons de l'État.
- TESSIER**, L'Hon U., de Québec, Ministre des Travaux Publics, Député au Conseil Législatif.
- TURCOTTE**, L'Hon. J. E., des Trois Rivières, Président de l'Assemblée Législative

MEMBRES EX OFFICIO.

- CHAUVEAU**, L'Hon. P. J. O., de Montréal, Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada.
- LANGEVIN**, L'Abbé, Directeur et Professeur d'Agriculture à l'Ecole Normale Laval.
- OSSAYE**, F. M., Agriculteur, Professeur d'Agriculture à l'Ecole Normale Jacques Cartier.
- PILOTE**, L'Abbé, Professeur d'Agriculture au Collège de Ste. Anne, Kamouraska.

SECRETAIRE-TRESORIER.

- LECLERE**, G. Secrétaire Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

JOURNAL OFFICIEL.

- PERRAULT**, J., Directeur de la "Revue Agricole," et du "Lower Canada Agriculturist," Elève diplômé de l'Ecole Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royale Agricole de Cirencester, Directeur du Dépôt Agricole Provincial.
-

TABLE DES MATIERES

REVUE AGRICOLE

PARTIE OFFICIELLE.

	PAGES.		PAGES.
<i>Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada le 21 août 1861.</i>		Bas-Canada,.....	141
La Société d'Agriculture de la cité de Montréal et la colonisation,.....	1	<i>Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada du 12 mars 1862.</i>	
Délégation de la Chambre pour s'intéresser à la représentation du Canada à l'Exposition internationale de Londres	1	Election des officiers de la chambre pour l'année 1862,.....	169
Achat d'un local pour les bureaux de la Chambre d'Agriculture,.....	1	Pétitions des Sociétés de Joliette, Berthier, Champlain, Charlevoix No. 1, Jacques Cartier, Kamouraska, Drummond No. 1, Pontiac,.....	169
Amendements à la loi d'Agriculture,....	1	Création d'un musée et d'une bibliothèque agricoles,.....	170
<i>Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada le 8 septembre 1861.</i>		Création d'un musée d'instruments aratoires à l'école d'agriculture de Ste. Anne,.....	170
Le journal officiel de la Chambre et des sociétés d'agriculture,.....	1	L'Exposition Provinciale agricole de Sherbrooke,.....	170
Achat d'animaux améliorés par la société de Champlain,.....	1	<i>Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada du 9 avril 1862.</i>	
Illégalité de l'organisation de la société de Chateauguay,.....	2	Distribution de machines à brayer le lin, ..	197
L'Exposition Universelle de Londres,....	2	L'Exposition Provinciale Agricole de Sherbrooke,.....	
Les oiseaux et les moissons,.....	2	L'importation d'animaux reproducteurs par la Chambre,.....	197
Circulaire des commissaires à l'Exposition Internationale de Londres en 1862, ..	61	Vœux de la Chambre en faveur du crédit foncier,.....	197
Circulaire de l'Hon. L. V. Sicotte, président de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada au sujet de l'Exposition Universelle de Londres en 1862,....	89	Changement de local de la Chambre d'Agriculture,.....	197
Circulaire de la Chambre d'Agriculture au sujet de l'élection des membres sortant	90	<i>Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada du 29 juillet 1862.</i>	
Circulaire de la Société d'Agriculture du comté de L'Assomption, proposant l'Hon. P. U. Archambault comme candidat du district de Montréal,.....	90	Nouveaux prix offerts à l'Exposition Provinciale de Sherbrooke,.....	281
<i>Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada du 8 janvier 1862.</i>		Election du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture,.....	281
Une seconde société d'Agriculture dans le comté de Verchères,.....	117	Création à Montréal d'un Dépôt Provincial agricole sous le contrôle de la Chambre d'Agriculture,.....	282
Pétition de la Société de Gaspé No. 1 rejetée,.....	117	Tableau de la date et du lieu des prochaines Expositions Provinciales des Etats de l'Union et des comtés du Bas-Canada,.....	282
Délégués de la Chambre à la convention agricole de Toronto,.....	117	Assemblée des Directeurs de l'Association Agricole du Bas-Canada à Sherbrooke	305
Importation de reproducteurs par la Chambre d'Agriculture,.....	117	Tableau des Expositions Provinciales et de Comtés des mois de Septembre et Octobre,.....	305
Circulaire adressée par le Président au sujet de l'importation,.....	117		
Election des Membres de la Chambre du			

PARTIE NON-OFFICIELLE.

PAGES.	PAGES.		
Programme de la Rédaction de la "Revue Agricole".....	2	Verreault—La race Percheronne—Prix des animaux importés.....	143
Pétition à son Excellence le Gouverneur Général au sujet de l'Exposition internationale de 1862.....	3	L'Encombrement des professions et l'enseignement agricole.....	144
Tableau des Concours Agricoles du mois d'octobre 1861.....	5	Lo Canada à l'Exposition Universelle de Londres.....	145
Nos remerciements à qui de droit—Les intérêts agricoles et la toute puissance du commerce.....	25	Les devoirs de la Chambre d'Agriculture Le passé et l'avenir—L'enseignement agricole—Les avantages d'un musée—L'importation de reproducteurs—Encouragement des plantes textiles—Le journal officiel et le compte-rendu annuel des travaux de la Chambre d'Agriculture.....	170
Le projet d'amendement à la loi d'agriculture deviendra-t-il loi?—Nécessité de nous unir.....	26	Le Crédit Foncier—Ses adversaires et ses soutiens.....	172
Résolutions de la Société de Champlain—ce qu'elle a fait et ce qu'elle aurait dû faire.....	27	A quoi tient le succès des Expositions Provinciales Agricoles.....	174
Le Professorat Agricole mis à la portée de toutes nos Sociétés d'Agriculture—Nos conditions.....	28	La société d'Agriculture du comté de Saguenay.....	175
Tableau du personnel des Sociétés d'Agriculture pour l'année 1862.....	29	L'Enseignement agricole en France.....	175
Ce que doivent faire les sociétés d'Agriculture—Nos remerciements à nos abonnés—Ce que nous gagnerons à être unis.....	62	Tableau du personnel des sociétés d'agriculture du Bas-Canada pour l'année 1862	176
Les amendements à la loi agricole et nos représentants.....	63	La liste des prix offerts à l'Exposition Provinciale telle qu'elle était et telle qu'elle sera.....	198
Une ferme expérimentale à Montmagny—Questions de M. Nadeau, secrétaire du comté.....	63	L'enseignement agricole et l'Honorable surintendant de l'instruction publique.....	199
Ce que doit être une ferme expérimentale—Etendue—Rotation des plantes cultivées—Succession des travaux—Produits végétaux.....	65	Le projet d'amendement à la loi d'agriculture.....	200
Choix du bétail—Prix—Produit animaux—Personnel—Matériel de la ferme.....	66	Liste des prix offerts à l'Exposition Provinciale de Sherbrooke.....	227
Loyer ou achat de la propriété—Permanence de la création d'une ferme expérimentale—Placement des produits—Résumé de la situation financière.....	67	Espèce Chevaline—Gros trait—Trait moyen—Trait léger.....	228
La guerre et ses conséquences—Nos souhaits.....	91	Espèce Bovine—Production du lait, de la viande et du travail.....	230
La loi d'agriculture et ses amendements—Correspondance.....	92	Espèce Ovine—Laines longues et laines courtes.....	232
Historique du système régional—Son fonctionnement—Ses résultats.....	93	Espèce Porcine—Grandes races et petites races.....	233
Culture du lin—Correspondance de M. Donaldson—Importation de machines à teiller par le gouvernement.....	96	Animaux de basse-cour.....	233
L'importation de reproducteurs par la Chambre d'Agriculture.....	118	Matériel agricole.....	234
Nos voyages agronomiques et la correspondance de M. Gauveau, le secrétaire de la société de Temiscouata.....	118	Produits végétaux et animaux.....	236
Le Crédit Foncier et l'assemblée du comté de Chambly.....	119	Dispositions générales du Concours.....	238
L'Enseignement agricole—Résultats obtenus pour les écoles spéciales d'agriculture Européennes, nécessité d'un enseignement agricole complet comme moyen d'améliorer notre système de culture.....	121	L'agriculture et le gouvernement—Le nouveau département d'agriculture et de colonisation—La nomination du secrétaire.....	241
Le projet d'amendement à la loi d'agriculture—Correspondance de Trois-Rivières.....	141	L'Exposition Provinciale Agricole de Sherbrooke.....	242
La vente des produits au poids légal—Correspondance de M. Bourque.....	143	La Marne et son analyse.....	242
L'importation de Londres d'animaux reproducteurs—Correspondance de M.		Additions à la liste des prix offerts à l'Exposition de Sherbrooke et leur raison d'être—Espèces chevaline, bovine, ovine—Base de la liste des prix.....	283
		Préparatifs à Sherbrooke—Les entrées et le catalogue des animaux, instruments et produits exposés.....	284
		Le Dépôt Agricole Provincial et ses prochains avantages.....	284
		Le Professorat Agricole établi en principe.....	285
		La "Gazette des Campagnes" devenu ultra scientifique sur la question du Plâtre en Agriculture.....	285
		Le Crédit Foncier et le départ de M. G. de Boucherville pour son étude en Europe.....	286
		L'Enseignement Agricole et l'examen des élèves de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne.....	286

TABLE DES MATIERES.

	PAGES.		PAGES.
Le Progrès Agricole,.....	308	Convois spéciaux et billets de retour	
Notre dernier Numéro—Notre prochain		Préparatifs, etc.,.....	306
Volume,.....	310	L'Enseignement Agricole,.....	307
L'Exposition Provinciale de Sherbrooke—			

VOYAGES AGRONOMIQUES

Nos voyages agronomiques—Ce qu'ils seront,.....	5	Nos remarques dans les comtés de Laprairie, Beauharnois, Chateauguay, Huntingdon, Iberville, St. Jean, Napierville, Chambly et Verchères,.....	145
Exploitation de Monsieur W. Boa, agriculteur propriétaire dans le comté de Jacques Cartier,.....	6	Exploitation de M. Ste. Marie, agriculteur propriétaire de Laprairie—Le domaine—La rotation—Culture spéciale de l'oignon—Le bétail—Les instruments—Nos suggestions,.....	147
Exploitation de Monsieur J. B. Lecourt, agriculteur propriétaire de la paroisse de St. Laurent,.....	9	Division du Bas-Canada par régions—La vallée—Le sud—Le nord,.....	180
Le concours agricole de Terrebonne, avec liste des prix accordés,.....	14	Exploitation de M. Stephen Baker, agriculteur propriétaire de Dunham, comté de Missisquoi—Le domaine—Le système de culture—Le bétail—Les chemins dans les townships de l'Est,....	181
Nos excursions en octobre 1861—Les Expositions des Etats de New-York et du Michigan—Les animaux et les instruments—L'arrache-souche de Mons. Hall, Pontiac, Michigan—La batarde de Mons. Seely, Albany, New-York,....	33	Notre prochaine visite à l'Exposition Universelle de Londres—La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada y sera-t-elle officiellement représentée?....	213
Le Concours Agricole Provincial de London, Haut-Canada—Type laitier—Type d'engraissement—Les animaux de toutes les espèces—Les instruments aratoires—Manèges à plan incliné mobile et manèges circulaires—Le banquet et l'Hon. L. V. Sicotte—Le discours prononcé au banquet de la Société royale d'agriculture de Dublin par Lord Monk, le gouverneur général	37	Assemblée de délégués à St. Hyacinthe, au sujet d'un projet de Crédit Foncier—Compte-rendu des séances,.....	214
Exposition du comté de St. Hyacinthe,....	49	Notre départ pour Londres—Additions importantes au prochain volume de la "Revue"—Création d'un dépôt provincial de machines, de graines et d'auteurs agricoles,.....	253
Exposition du comté de Jacques Cartier, avec liste des prix accordés,.....	50	De Montréal à Québec—Exploitation de M. Hébert, membre du Parlement Provincial, agriculteur propriétaire à Ste. Sophie, comté de Mégantic—Les défrichements—La rotation—Son bétail	254
Exposition du comté des Deux-Montagnes, avec liste des prix accordés,.....	51	Nos impressions à l'Exposition Universelle de Londres—Faux point de vue auquel s'est placé le gouvernement dans l'organisation du département canadien à l'Exposition Internationale—Supériorité de nos produits naturels—Infériorité des produits manufacturés Exclusion des Canadiens-Français de la commission—Liste des médailles accordées au département Canadien,....	288
Manège circulaire de Messieurs Ganson, Walterous et Cie, de Brantford, H.-C., Machine à battre, (Idem).....	72	Les charres à vapeur à l'Exposition Internationale, avec gravures représentant la charrue en opération, système Fowler—L'ancre mobile—La locomobile—La charrue multiple—Le scarificateur—La charrue employée au drainage à la vapeur—Prix détaillés des différents appareils de la culture à la vapeur,.....	291
Exploitation de M. Fortier, agriculteur de Beauport—Bâse de son système de culture—Urgence d'une décoration agricole—Succession des récoltes et préparation du sol—Mise en valeur d'une partie du domaine—Emploi de la pelle à cheval et des cendres lessivées—La pratique et la science—De Montréal à la Rivière du Loup—Le sol, les débouchés et les capitaux du bas-fleuve,—Ce que doit être le système de culture,.....	74	L'Espèce Bovine à l'Exposition Internationale de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre,.....	313
Exploitation de Mons. Lebel, agriculteur propriétaire à la Rivière du Loup,—Etendue du domaine—Rotation des plantes—Produits—Le bétail—Les bâtiments et les instruments aratoires—Emploi du vent comme moteur,....	76	L'île d'Orléans et son système de culture,....	315
Nos comptes-rendus—Allocation de médailles d'or, grand module, par la Chambre d'Agriculture—Un traité élémentaire d'agriculture à l'usage des écoles primaires—La culture de Montréal à New-York—Le journalisme agricole aux Etats-Unis,.....	98	Exploitation de M. Larue, N.P. de St. Jean, Comté de Montmorency,.....	316
Exploitation de l'Asile des Aliénés de Beauport—Colonies agricoles pénitentiaires—Système de culture—Bâtimens de ferme,.....	99	Les terres épuisées—Application de la tourbe comme base du système de culture,.....	318
		Les terres de savanes—Leur égoutement et leur mise en valeur,.....	320

TRAVAUX DE LA FERME.

	PAGES.		PAGES.
Travaux du mois d'octobre—Récolte des racines—Epoque de l'arrachage—Arrachage à la main—Arrachage à la charrue—Des opérations postérieures à l'arrachage—Buttage des grains—Labours d'automne,.....	10	Le guano et le fumier—Correspondance de St. Eustache,.....	187
Travaux du mois de novembre—Les labours d'automne dans les sables—Mise en silos des récoltes racines—Conservation des patates malades—Mise en stabulation des animaux, dispositions des bâtiments—Les battages—Soins à donner aux abeilles—Le jardin,.....	47	Bâtiments de ferme—Caves—Glacières—Vacherie—Ecurie—Bergerie—Porcherie—Basse-cour—Pâturages—Prairies—Main-d'œuvre—Instruments—Clôtures,.....	188
Travaux du mois de décembre—Érochage—Charrois—Avantages des traîneaux doubles—Préparation des grains pour le marché—Coupe des bois de chauffage,.....	68	Le verger et la pépinière—Transplantation—Semis—Greffage—Pommiers—Poiriers—Engrais—Le potager—Couches-chaudes—Couches-froides—Engrais—Asperges—Choux et choux-fleurs—Carottes—Concombres—Laitues—Navets—Oignons—Pois—Radis—Rhubarbe—Fruits—Fraisiers—Vignes	189
Nos correspondants de l'Isle Verte, de l'Avenir, des Trois-Rivières—Questions—Est-il avantageux d'étendre les fumiers l'automne?—Qu'elle est la meilleure manière d'arracher les patates?—Les navets?—Importation d'étaçons de choix par les sociétés d'agriculture—Emploi des os comme engrais—Rotation dans les sables—Stabulation,.....	69	Le parterre et la pelouse—Bordures—Serres—Fleurs annelles—Fleurs de salon—Orangerie,.....	190
La rotation proposée à la société d'agriculture de Montmagny—Correspondance de "Trois-Rivières"—Travaux de chaque année de la rotation—Épuisement des engrais—Production des récoltes,.....	100	Le rûcher en avril,.....	192
Travaux du mois de février—La ferme—Les bâtiments—Le bétail—Caves—Laiterie—Dalles—Perches—Fourrages—La gelée—Bois de Chauffage—Magasins—Chevaux—Harnais—Glacière—Instruments aratoires—Engrais—Marchés—Basse-cour—Chemins et sentiers—Bergerie—Porcherie—Bois de construction—Outils,.....	131	Travaux du mois de mai—Bâtiments—Instruments—Engagés—Chemins—Plantations—Chevaux—Bêtes à cornes—Veaux—Bergerie—Porcherie—Basse-cour—Fumiers—Labours—Blé-d'inde—Oignons—Lin—Tabac—Prairies—Pâturages,.....	206
Le verger et la pépinière—Insectes—Étiquettes—Mûlots—Echallas—Transplantation—Vents—Potager—Couches-chaudes—Champignons—Graines,.....	133	Le verger et la pépinière—Drainage—Poiriers nains—Greffes—Vignes—Insectes—Graines,.....	206
Jardin aux fleurs—Orangerie—Serre-chaude—Pêchers et abricotiers—Fleurs de salon—Les rûches en février,.....	134	Le potager et le Fruitier—Ail—Asperges—Betteraves—Cardons—Carottes—Celeri—Capucines—Cerfeuil—Choux et choux-fleurs—Choux de Bruxelles—Choux-raves—Champignons—Concombres—Couches-chaudes—Couches-froides—Citrouilles—Cresson—Fèves—Fruits—Fraises—Epinards—Fumiers—Engrais liquide—Graines—Herbes aromatiques—Houblon—Instruments—Laitues—Melon—Moutarde—Navets—Oignons—Panais—Persil—Piment—Pois—Poireaux—Radis—Raifort—Rhubarbe—Salsifis—Tomates—Topinambours,.....	207
Travaux du mois de mars—La fabrication du sucre d'érable—Érablière—Chaudières—Charrois de l'eau d'érable—Appareils à évaporation—Fin de la campagne,.....	158	Parterre et pelouses—Arbres verts—Arbres d'ornement—Arbrisseaux d'ornement—Bordures—Bulbes—Couches-froides—Dahlias—Dyelières—Drainage—Fleurs annuelles—Biennales et grimpantes—Fumiers—Gazons—Giroflées—Haies vives—Roses—Sentiers pierrotés—Transplantations—Verdènes et pétunias—Serres—Orangerie—Le rûcher en mai,.....	210
La coupe des bois de construction—La rotation de la ferme expérimentale de Montmagny—Correspondance de Trois-Rivières—Toute bonne récolte est-elle épuisante?—Doit-on produire la meilleure récolte possible?.....	159	Fabrication de la potasse—Correspondance d' "Un Colon," agriculteur propriétaire de Ste. Sophie, comté de Mégantic—Manipulation des cendres—Construction des cuves—Fonte de la potasse,.....	212
Les travaux du mois d'avril—Labours—Semis—Choix et quantité de la semence,.....	184	Travaux du mois de juin—Bâtiments—Instruments aratoires—Clôtures—Ecuries—Vacheries—Bergeries—Porcherie—Basse-cour—Engrais—Plâtre—Labours—Betteraves—Fèves—Céréales—Lin et Chanvre—Mais—Tabac—Prairies,.....	243
Plantes sarclées—Choix—Préparation du sol et semis—La jachère et les engrais verts,.....	186	Potager et Fruitier—Asperges—Betteraves	

	PAGES.
— Carottes — Céleri — Opucines — Choux — Citerne — Ombres — Ombres — Citrouilles — Engrais — Fèves — Fruits — Fosses à Paris — Graines — Laitue — Melons — Navets — Oignons — Piment — Pois — Patates — Radis — Rhubarbe — Salsifis — Tomates — Topinambours — Gadolles noires — Atacs — Gadeliers — Groseilliers — Framboisiers — Fraisiers — Vigne,.....	246
Le verger et la pépinière — Parterre et pelouse — Amaryllis — Fleurs annuelles — Biennales, grimpantes — Arbres verts — Arbres d'ornement — Arbrisseaux d'ornement — Bordures — Bulbes — Dahlias — Gazons — Giroflées et Gailllets — Haies vives — Insectes — Lupins — Roses — Sentiers pierrotés — Transplantation — Taille — Serres — Orangerie — Le rucher en juin,.....	247
La fabrication de la perlasse — Correspondance d' "Un Colon," agriculteur	

	PAGES.
propriétaire de Ste. Sophie, comté de Mégantic — Manipulation des cendres — Fabrication du "Sel noir" — Fabrication du "Sel blanc,".....	249
Travaux du mois d'août — Les récoltes et la saison — Comment suppléer à la disette des fourrages — Entretien des plantes sarclées — Culture du sarrasin	295
Epoque de la fenaison — Coupe de foin — Fanage des foins — Entrée et conservation des foins — Fenaison des légumineuses,.....	297
Moisson des céréales — Epoque de la moisson — Emploi des moyettes dans les étés pluvieux — Entrée et conservation des moissons — Semi de blé d'automne,.....	300
La récolte aux Etats-Unis et au Canada,...	310
Le sciage des blés avant leur maturité,...	311
Mise en meules des céréales,.....	312
Opération du déchaumage,.....	313

CULTURES SPECIALES.

Graines de betteraves et de carottes récoltées à St. Hilaire — Considérations sur les portes-graines,.....	126
Le chanvre et le lin — Préparation du sol — Quantité et qualité de la semence — Fumiers en couverture — Soins d'entretien — Maturité — Récolte — Rouissage — Différents procédés,.....	317
Le pommier — Les dénominations — La multiplication — La taille — Les maladies — Les fruits par M. l'Abbé Proven-	

cher de St. Joachim,.....	222
Le gin-seng — Sa découverte au Canada — Importance de son commerce aux premiers jours de la Colonie — Ses caractères et ses propriétés — Endroits de production — Débouchés,.....	257
La culture du lin par M. Wm. Boa, agriculteur propriétaire de St. Laurent, comté de Jacques Cartier,.....	251
Le sarrasin et les avantages de sa culture	260
Le blé et ses ennemis,.....	262

INSTRUMENTS ARATOIRES — CONSTRUCTIONS.

L'arrache souche de M. Hall de Pontiac, Etat du Michigan,.....	35
La baratte de M. Seely d'Albany, Etat de New-York,.....	36
Manèges circulaires de M. Bennet Brothers, New-York,.....	41
Manège à plan incliné mobile,.....	42
Les charrues à vapeur,.....	79
Les charrues en bois et les charrues en fer — Les rouleaux — Manèges circulaires et à plan incliné mobile,.....	100
Machine à battre et nettoyer le trèfle de Messieurs Ganson, Waterous et Cie de Brantford, H.-C.,.....	102
Ventilation des étables — Correspondance du Dr. Fortier de St. Clet,.....	105

Le diamant pour le repiquage des meules,	151
Transmissions de mouvements à grande distance par J. Grandvoiret, Professeur de Génie Rural à l'Ecole Impériale d'Agriculture de Grignon,.....	152
Les rateliers naturels,.....	153
Paniers en mousse,.....	163
Les charrues en fer et en bois,.....	163
Moulin de MM. Bennet et Freres de New-York,.....	203
Manège circulaire de M. James Stuart de Hamilton, H.-C.,.....	204
Le vent comme moteur,.....	273
Les charrues à vapeur à l'Exposition Internationale de Londres,.....	291

NECROLOGIE.

M. John Dodds, agriculteur propriétaire de l'île de Montréal,.....	78
M. A. Archambault, agriculteur propriétaire de l'Assomption,.....	78
Son Altesse Royale le Prince Albert, Pré-	

sident de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre,.....	111
M. Bouthillier de Ste. Hyacinthe, inspecteur-général des agences de la Colonisation,.....	113

REVUE ETRANGERE.

La question des laines et la Chambre du Commerce de Bradford et Halifax,...	13
La culture à la vapeur,.....	79
Manuel d'Agriculture à l'usage des Ecoles Primaires, par M. Flint, secrétaire de	

la Chambre d'Agriculture de l'Etat du Massachusetts,.....	80
L'Institut Normal Agricole de Beauvais,...	106
La protection donnée à l'Agriculture par l'Empereur,.....	109

PAGES.	PAGES.		
Vente du troupeau de Sir James Webb à Babraham,.....	109	—Espèce ovine—Espèce porcine,....	175
Le Concours Agricole de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre,.....	111	Programme du Concours d'animaux reproducteurs de l'Exposition Internationale de Londres,.....	265
Le Concours de Leeds,.....	135	Concours International d'animaux gras de Poissy,.....	266
L'Exposition Universelle de Londres en 1862,.....	151	Discours de son Excellence le Ministre d'Agriculture au Concours International de Poissy,.....	267
La Race Devon—Ses caractères—Ses qualités—Ses défauts,.....	154	L'Organisation Agricole en France,.....	273
Le Concours de Smithfield—Espèce bovine			

REVUE

DE LA

COLONISATION

Notre opinion sur la question de l'immigration actuelle—La suppression des abus naît des abus mêmes—La création d'un nouveau portefeuille entraînerait-elle plus de responsabilité que l'ancien,.....	16	—La Colonisation et la Représentation basée sur la population—Comment établir la permanence des résultats obtenus—Initiative donnée par L'Islet,.....	112
Les titres de M. J. C. Taché à la nomination de secrétaire au ministère de l'Agriculture, des arts et manufactures, des patentes, des statistiques et de l'immigration,.....	17	Ce que pourrait l'organisation agricole pour la Colonisation—Notre projet,...	113
Opinion de la presse—La Minerve—Le Courrier d'Ottawa—Le Canadien,...	17	Progrès de la Colonisation—Augmentation de la population depuis 1663—Population du Bas-Canada—Population du Haut-Canada—Terres arpentées—Terres non arpentées,.....	137
La colonisation c'est l'agriculture—Nos rapports avec le Département de l'Immigration—Lettre de M. Joseph Daly, agent d'immigration de la cité de Montréal,.....	20	Le Colonisateur et les Townships du Nord—Ressources qu'ils offrent aux colons Le défrichement et ses résultats,....	138
Ce que peuvent faire les sociétés d'agriculture pour la mise en valeur de nos terres incultes—Progrès de la société de colonisation du Bas-Canada,.....	53	Le Crédit Foncier et la Colonisation—L'opinion de Canadien—Résultats constatés par le dernier recensement relativement à l'augmentation de la population par origine—Conséquences nécessaires,.....	165
Immigration des Acadiens et des Canadiens des Etats-Unis—Liste de souscription en faveur des Acadiens sous le patronage de la société de Colonisation du Bas-Canada—Nomination d'un agent d'immigration Française par le gouvernement,.....	54	La Colonisation et le Crédit Foncier—Formation d'une société à Londres sous la raison de "Société Canadienne de Colonisation et de Crédit Foncier"—Projet de loi de M. G. DeBoucherville,.....	193
La Colonisation et le Crédit Foncier—Comment on peut utiliser notre organisation agricole—Rapport de l'Inspecteur des Agences de la Colonisation,.....	81	Délibérations du Comité Permanent de St. Hyacinthe pour assurer la création d'une Banque Nationale de Crédit Foncier—Circulaire adressée à toutes les sociétés d'agriculture de comté à ce sujet,.....	196
Les comtés de Chicoutimi—Saguenay—Charlevoix—Quebec—St. Maurice—Montcalm—Gaspé—Bonaventure—Rimouski—Témiscouata—Kamouraska—L'Islet—Bellechasse—Arthabaska—Wolfe,.....	82	Les Townships du Nord et les avantages qu'ils offrent aux nouveaux colons—Production des forêts—Production des champs—Les causes de non succès—Prix des terres,.....	203
Egoutement des savannes—Nomination officielle des Agents d'Immigration pour la France, la Belgique, l'Irlande et le Canada,.....	84	Les Townships de l'Est—Weedon et ses avantages—Population—Production des forêts et des champs—Lots disponibles,.....	304
Mouvement général en faveur de la Colonisation—Ce qu'a fait le public—Ce qu'a fait le gouvernement—Ses motifs		Le township de Weedon,.....	321
		Le voyage du Ministre d'Agriculture dans le Saguenay,.....	322
		Nos agents d'immigration,.....	322

REVUE AGRICOLE.

OCTOBRE.

SOMMAIRE :—Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, le 21 Août.—La Société d'Agriculture de la cité de Montréal et la Colonisation.—Délégation de la Chambre pour s'intéresser à la représentation du Canada à l'Exposition Internationale de Londres.—Achat d'un local pour les Bureaux de la Chambre.—Amendements à la loi d'Agriculture.—Assemblée de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, le 8 septembre.—Le Journal Officiel.—Achat d'animaux perfectionnés par la Société d'Agriculture du Comté de Champlain.—Illégalité de l'organisation de la Société d'Agriculture du Comté de Chateauguay.—L'Exposition Universelle de Londres.—Les oiseaux et les moissons.—Programme de la Rédaction.—Pétition à Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet de l'Exposition Internationale de 1862.—Concours agricoles du mois d'Octobre.—Nos voyages agronomiques.—L'Exploitation de M. Wm. Boa, agriculteur-propriétaire dans le comté de Jacques-Cartier.—Exploitation de M. Jean-Baptiste Lecourt, agriculteur-propriétaire de la paroisse de St. Laurent.—Travaux du Mois.—Récolte des Racines.—Battage des Grains.—Labours d'Automne.—La Question des Laines et la Chambre du Commerce de Bradford et Halifax.—Le Concours agricole de Terrebonne.

Partie



Officielle.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, 21 Août, 1861.

Présents : L'Honorable L. V. Sicotte, Président, MM. O. E. Casgrain, Vice-Président, J. O. A. Turgeon, Major Campbell, Rev. F. Pilote, Professeur d'Agriculture au Collège de Ste. Anne de Kamouraska, J. Perrault, Professeur d'Agriculture au Collège de Varennes.

M. le Président prend le fauteuil.

1o. Lecture d'une lettre du Secrétaire de la Société d'Agriculture de la Cité de Montréal, demandant le permission d'employer ses fonds cette année à l'aide des Canadiens, émigrés aux Etats Unis, qui sont de retour, en leur fournissant des semences, des instruments aratoires perfectionnés et des animaux.

Résolu :—Que le Secrétaire soit chargé d'informer la Société d'Agriculture de la Cité de Montréal, que cette Chambre regrette de ne pouvoir acquiescer à sa demande.

2o. *Résolu* :—Que cette Chambre est d'opinion qu'il serait très important que les produits agricoles du Canada fussent exposés convenablement à la Grande Exposition de Londres en 1862.

Que pour aider ce résultat deux des membres de cette Chambre seront nommés pour s'entendre avec la Chambre d'Agriculture du Haut-Canada, et les Chambres des Arts et Méliers des deux Provinces, sur les moyens d'obtenir une telle exposition, et que Messieurs Sicotte et Campbell soient nommés pour cet objet.

3o. *Résolu* :—Que M. le Président soit autorisé à acheter un local pour servir à cette Chambre pour tenir ses bureaux, &c., et que le prix ne dépasse pas deux mille cinq cents louis, et les paiements par année ne dépassent pas cinq cents louis.

4o. *Résolu* :—Que M. le Président soit autorisé à présenter de nouveau à la prochain Session du Parlement les amendements au

Bill d'Agriculture proposés à la dernière Session du Parlement.

5o. *Résolu* :—Qu'un comité de trois membres composé de MM. Sicotte, Turgeon et Chauveau, soit nommé pour aviser aux meilleurs moyens d'avoir un Journal d'Agriculture.

Et la chambre s'ajourne.

Par ordre,

T. CHAGNON,
Secrétaire.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, le 6 septembre 1861.

Présents : L'Hon. L. V. Sicotte, Président, M.M. O. E. Casgrain, Vice-Président, Major Campbell, J. C. Taché, J. O. A. Turgeon, Capitaine Rhodes, Rev. F. Pilote, Professeur d'agriculture au Collège de Ste. Anne de Kamouraska, F. M. F. Ossaye, Professeur d'agriculture à l'Ecole Normale Jacques Cartier, J. Perrault, Professeur d'agriculture au Collège de Varennes.

M. le Président prend le fauteuil.

Le comité, nommé à la dernière assemblée de cette chambre pour aviser aux moyens de publier un Journal agricole, qui sera l'organe officiel de cette Chambre fait son rapport, et recommande à la Chambre d'adopter la proposition de Mr. J. Perrault, l'ex-rédacteur de "L'Agriculteur" comme étant la plus avantageuse de celles qui ont été faites par M. M. Perrault, DeMontigny, et Dumais.

Ce rapport est adopté et Mr. le Président est chargé de faire rédiger un contrat à cet effet entre la Chambre et Mr. Perrault.

Sur proposition de Mr. Taché, secondé par Mr. Casgrain, il est

Résolu, que le journal sera publié dans les deux langues et aura nom "La Revue Agri-

cole," et "The Lower Canada Agriculturist," au lieu de *L'Agriculteur et Farmer's Journal*.

Mr. Perrault ne délibère pas sur ces débats.

Résolu : que le Secrétaire de cette Chambre soit chargé d'écrire aux Secrétaires de toutes les Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada pour les informer que la publication de "*L'Agriculteur*" et du "*Farmers Journal*" ne se fait plus par ordre de la Chambre, et qu'elle va faire publier "*Le Revue Agricole*" et le "*Lower-Canada Agriculturist*" comme son organe officiel, et que les Secrétaires des dites Sociétés soient requis de donner avis public de ce fait dans les limites de leurs sociétés—aussi de prier chaque Secrétaire d'envoyer à cette Chambre le nom de vingt abonnés d'une piastre chacun au dit Journal, en lui expliquant que la société n'aura plus à payer à l'avenir pour les annonces qu'elle est tenue par la loi de publier dans le journal officiel de cette chambre.

La société d'agriculture du Comté de Champlain demande la permission d'employer ses fonds cette année à l'achat d'animaux de race améliorée. Cette demande est accordée, mais la Chambre exigera que cette société fasse rapport des résultats produits par un tel emploi de ses fonds.

La Chambre prend en considération la plainte portée contre les procédés de la société d'Agriculture du Comté de Chateauguay à son assemblée du 17 Janvier dernier, pour sa réorganisation en 1861. Cette plainte est fondée sur les faits suivants : Le Président de la société, quoique présent, ne présidait pas, mais une autre personne ; l'heure de l'assemblée n'était pas indiquée dans les avis.

Il y avait dans l'assemblée plusieurs personnes autres que les membres de la société.

Le Président refusa de prendre par écrit les pour et contre, et malgré les remontrances déclara que la majorité était pour élire telles personnes comme les officiers de la société. Le Président ne connaissait pas quels étaient les membres de la société. Les officiers de la société requis en Avril de donner une ré-

ponse à ces plaintes répondirent en Juillet et ils ont été entendus à la présente assemblée.—Les faits furent admis.

Après discussion, Mr. le Président soumet à l'assemblée la question suivante :

" *L'Organisation de cette Société est-elle conforme à la loi ?* "

Pour : Mr. le Capt. Rhodes, les autres messieurs présents votant pour la négative.

Les plaignants demandent la permission d'organiser une seconde société dans ce comté, dont les limites seraient les paroisses de Ste. Martine, Chateauguay, Ste. Philomène et St. Urbain. La Chambre déclare qu'elle ne peut acquiescer à cette demande.

Exposition Universelle à Londres en 1862.

Résolu : Que Mr. le Président, M.M. le Major Campbell et Ossaye, soient autorisés à rencontrer la Chambre des Arts et Métiers du Bas-Canada, celle du Haut-Canada, la chambre d'Agriculture du Haut-Canada, et les Comités nommés par ces Chambres pour préparer un mémoire au gouvernement, demandant une assistance afin d'exposer d'une manière convenable les produits du Canada à cette exposition, et que Mr. le Président soit chargé de signer tel mémoire.

Sur proposition du Capt. Rhodes, il est résolu :

Qu'une pétition soit présentée aux trois branches de la Législature, à la prochaine session du Parlement, les priant de passer une loi défendant de détruire ou tuer les oiseaux pendant les mois de Mars, Avril, Mai, Juin et Juillet ; cette pétition devant être basée sur le fait que les oiseaux sont utiles à l'agriculture, en détruisant un grand nombre d'insectes dont ils se nourrissent, et qui sont très-nuisibles aux moissons.

Mr. le Major Campbell s'oppose à l'adoption de cette résolution parceque personne ne détruit les oiseaux et qu'il n'y a pas lieu par conséquent à législater.

Et la Chambre s'ajourne.

Par Ordre,

T. CHAGNON,
Secrétaire.

LA RÉDACTION du journal officiel de la Chambre d'Agriculture nous est de nouveau confiée, après une interruption de 12 mois consacrés exclusivement à la pratique agricole ; nous pensions alors pouvoir créer une école d'agriculture dont l'enseignement eût répondu aux besoins de notre population rurale. Mais l'expérience d'une année nous a appris que l'heure n'est pas sonnée. Nous avons vu nos banes déserts et le gouvernement hésiter trop longtemps, sous la pression de certaines influences, à nous octroyer

les sommes consacrées par la loi au maintien de l'enseignement agricole ; nous avons dû abandonner un projet sans résultats, et accepter la tribune du journalisme du haut de laquelle nous pourrions discuter les questions vitales pour notre agriculture. Nous sommes bien décidés à nous transporter partout où il y aura un fait à enregistrer, une méthode à faire connaître, ou un succès à constater.

La rédaction ne sera plus une discussion sévère des principes de la science mais bien

plutôt une revue de leurs applications. Nous ne résonnerons plus que sur des faits recueillis chez nos cultivateurs les plus habiles ou dans nos expositions locales. Toujours, lorsque nous recommanderons une pratique nouvelle, nous l'appuierons d'un nom bien connu, entouré du prestige que donnent les succès.

Tel sera notre programme, et aujourd'hui la position qui nous est faite par la chambre d'agriculture nous permet de le remplir. Précédemment, la publication du journal et la rédaction étaient placées dans des mains différentes, d'où il résultait des tiraillements causés par des intérêts contraires. Il n'en sera plus ainsi; la publication du journal dans les deux langues nous est entièrement confiée, et il ne tient qu'à nous qu'elle soit digne de l'encouragement du public agricole. Nous osons nous flatter que l'avenir justifiera nos prétentions et que le Canada possèdera, avant peu, un journal d'agriculture digne de rivaliser avec les nombreuses feuilles du même genre publiées aux Etats-Unis.

La chambre d'agriculture, après avoir pris en considération l'importance d'une bonne rédaction pour son organ officiel, a voulu lui assurer une circulation égale dans toutes les parties de notre province, en changeant l'obligation d'annoncer les expositions locales, pour celle de vingt abonnements d'un dollar, obligatoires pour chaque société d'agriculture de comté. Cette mesure est d'autant plus importante que la chambre d'agriculture n'aura à l'avenir d'autre intermédiaire que son organe, pour toutes les communications officielles.

Chaque secrétaire devra donc nous faire parvenir au plus tôt une liste pour son comté de vingt abonnés au moins, afin que les journaux leur soient directement adressés. Nous comptons beaucoup sur le zèle de Messieurs les secrétaires, dont nous avons l'honneur de connaître un grand nombre personnellement, pour nous procurer des listes nombreuses que nous recevrons avec reconnaissance. Par contre nous utiliserons notre expérience au profit des sociétés qui patroniseront notre feuille, en nous intéressant à leurs octrois, à leurs achats de graines, d'animaux et d'instruments perfectionnés, que nos nombreux voyages nous permettront de nous procurer directement des producteurs, et par conséquent sans commission. Nous serons toujours disposés aussi à donner des lectures gratuitement aux sociétés d'agriculture qui nous en feront l'invitation, car notre but est de répandre, autant qu'il sera en notre pouvoir, les saines notions

qui depuis huit années sont le sujet de nos études.

L'empressement avec lequel nous avons dû sortir ce premier numero, ne nous a pas permis de lui donner tout le soin désirable, les gravures que nous avons commandées aux Etats-Unis ne nous sont pas parvenues encore malheureusement, pour illustrer nos premières pages. Mais nos lecteurs peuvent être convaincus que rien ne sera négligé par nous pour faire de notre journal une publication digne en tout du patronage de la chambre et des sociétés d'agriculture du Bas-Canada, dont nous avons l'honneur d'être l'organe officiel.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE 1862.

A sa dernière séance la chambre d'agriculture du Bas-Canada a pris en considération la question importante de l'exposition internationale de Londres, en 1862. Dans les premières dispositions du programme, l'agriculture ne devait être représentée que par ses produits végétaux. En cela, l'Angleterre serait restée en arrière de la France qui, en 1855 et 56, a donné deux expositions agricoles universelles où étaient représentés les animaux perfectionnés de l'univers entier. Aussi, par une modification apportée au programme de l'exposition, les commissaires de Sa Majesté ont-ils voté l'admission des produits animaux et végétaux à la prochaine exposition internationale. Il était donc important que la chambre d'agriculture, dans ces circonstances prit un intérêt tout particulier à la représentation des intérêts agricoles du Canada dans ce grand concours de toutes les nations. Le comité chargé de faire valoir auprès du Gouvernement la demande qui lui est faite de la part des Chambres d'Agriculture et des Arts et Manufactures des deux Canadas, a adressé à l'exécutif, la pétition suivante, à laquelle il devra nécessairement se rendre.

*A son Excellence SIR EDMOND WALKER
HEAD, Baronet, Gouverneur Général de
l'Amérique Britannique du Nord.*

La pétition de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, de la Chambre d'Agriculture du Haut-Canada, de la Chambre des Arts et Manufacture, du Haut-Canada, de la Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada.

EXPOSE HUMBLEMENT :

Que pendant la dernière session du parlement provincial, plusieurs pétitions ont été présentées à votre Excellence et aux deux

branches de la législation, par vos pétitionnaires, priant 1o. qu'une commission fût nommée avec pouvoirs suffisants pour que les ressources naturelles du Canada fussent dignement représentées à la grande exposition internationale de Londres en 1862; 2o. qu'une certaine somme fût mise à la disposition des commissaires, suffisante pour couvrir tous les déboursés.

Que bien que leur demande n'ait pas été accordée, vos pétitionnaires sont tellement pénétrés de l'importance que le Canada soit bien représenté dans cette circonstance solennelle, et du désir unanime de la population de cette province que les mesures nécessaires soient prises, qu'ils n'hésitent pas à présenter une nouvelle pétition à votre excellence, la priant humblement d'accéder à leur demande.

Que les résultats de la haute position dans laquelle s'est placé le Canada par l'exposition de ses produits à Londres en 1851, et à Paris en 1855, ont été une connaissance plus approfondie de l'immensité des ressources de notre pays dans tout le monde Européen, et le placement de capitaux considérables dans l'exploitation de ces ressources. Les bons du trésor de la province, depuis cette époque, ont augmenté de valeur sur les marchés, des sommes énormes ont été placées dans nos chemins de fer, et les prêts pour améliorations de la propriété foncière se succèdent de plus en plus nombreux, de la part de l'Angleterre en faveur du Canada. Nous avons vu également la création de plusieurs consulats, et le développement de notre commerce étranger suivre de près les expositions de 1851 et de 1855, grâce aux efforts faits par les consuls (le consul Français plus spécialement) pour multiplier nos relations commerciales avec les nations étrangères. Le succès de notre ligne postale avec l'Europe est en grande partie dû à notre exposition de Londres en 1851, car avant cette époque on eût certainement douté de la suffisance de nos ressources pour motiver l'établissement d'une ligne postale transatlantique, indépendante et stable.

Que depuis 1855 nous avons découvert de nouvelles richesses minérales de grande importance, le minéral de cuivre du Bas-Canada et les huiles minérales du Haut-Canada étant spécialement dignes de remarque. Nous avons encore de nouvelles branches d'industrie qu'il est indispensable de mettre devant les yeux des capitalistes et des hommes d'entreprise Européens, de manière à fixer leur attention.

Que le recensement de la province vient

d'être terminé, et qu'il serait important de mettre, devant l'Europe, les principaux chiffres qui devront en résulter, établissant la prospérité de la Province; et cette compilation ne saurait être mieux faite que par la commission chargée de représenter le Canada à la troisième grande exposition internationale.

Que toutes les nations étrangères de quelque importance, ont répondu à l'appel qui leur était fait et ont nommé des commissaires, même les États-Unis, aujourd'hui sous le poids d'une guerre civile: Toutes les colonies anglaises ont également accepté, y compris les provinces acadiennes qui s'étaient abstenues dans les expositions précédentes. Dans ces circonstances, l'abstention du Canada serait un aveu de rétrogradation dans la voie du progrès, si vaillamment parcourue par les colonies rivales, et serait grandement préjudiciable aux intérêts de la Province. Le courant de l'émigration doit nécessairement être guidé jusqu'à un certain point par les expositions faites des ressources de chaque colonie, et tout le monde convient de l'importance d'une bonne immigration pour le défrichement de nos terres incultes, et l'exploitation de nos mines.

Que par le 6ème article du règlement publié par la Commission Royale, aucun exposant ne peut correspondre avec les commissaires de l'exposition, sans l'intermédiaire d'une commission nommée à cette fin par le gouvernement local; et un empêchement invincible est ainsi jeté sur le chemin d'une exposition Canadienne faite par efforts individuels. Au reste, cette exposition ne pourrait avoir le succès d'une exposition nationale, embrassant tous les produits de la Province.

Qu'il serait nécessaire de prendre de suite les mesures nécessaires pour assurer au Canada l'espace nécessaire dans le palais de l'exposition; car avis a été donné que la répartition serait faite dans quelques semaines par les commissaires de Sa Majesté.

Qu'il serait également important que la commission pût profiter de la prochaine exposition provinciale de Londres pour faire là un choix des objets dignes d'être expédiés en Angleterre.

Que si une commission était nommée de suite, et l'espace obtenu, elle pourrait au moyen de la Commission Géologique, les sociétés d'agriculture et par un appel fait aux personnes qui voudraient bien s'intéresser au succès de l'exposition, obtenir un nombre considérable de produits minéraux et agricoles, au prix du transport seul ou à peu près.

Que si Votre Excellence daignait, de l'avis de son conseil, soumettre au prochain parlement, dût il s'assembler avant ou pendant le mois de Février prochain, un projet d'octroi en faveur de la commission, les préparatifs nécessaires pourraient être faits par les individus, et les objets manufacturés pourraient être soumis en Mars à l'appréciation des Commissaires et immédiatement expédiés en Angleterre.

Que les dépenses de l'exposition Canadienne à Paris, en 1855, ont été de \$60,000.

Que certaines dépenses faites à cette époque pourraient être retranchées aujourd'hui, le voyage étant plus court, avec un transbordement de moins. Vos pétitionnaires sent convaincus qu'avec un octroi semblable ou peut-être moins élevé, la moitié de la somme pourrait dans cette circonstance être remboursée par le trésor, au moyen d'économie dans l'exécution du projet.

C'est pourquoi vos pétitionnaires prient humblement qu'il plaise à Votre Excellence de nommer une commission, avec pouvoir suffisant pour que les ressources naturelles du Canada et les produits de son industrie soient dignement représentés à l'exposition internationale de Londres en 1862, avec telles garanties au sujet du projet d'octroi, à être soumis au prochain parlement, qu'il est possible à Votre Excellence de donner de l'avis de son conseil.

Et vos pétitionnaires, etc.

Nous donnons plus loin sous le titre Revue Manufacturière le programme de l'Exposition internationale de 1862 tel que publié par la commission royale de Sa Majesté Britannique.

CONCOURS AGRICOLES DU MOIS D'OCTOBRE.

Gaspé No. 2	Basin de Gaspé,	Octobre	8
Maskinongé	Rivière-du-Loup,	"	8
Richelieu	Stc. Victoire,	"	9
Trois-Rivières	Trois-Rivières,	"	22
Témiscouata	Trois Pistols,	"	10
St. Hyacinthe	St. Hyacinthe,	"	8
Nicolet No. 1	Bécanour,	"	8
Bagot	Stc. Rosalie,	"	2
Ottawa No. 2	Thurso,	"	2
Wolfc.	Dudswill's Corner,	"	2
Pontiac	Clarendon Centre,	"	4
Montmorency	Château Richer,	"	15
Montcalm	St. Alexis,	"	20
L'Islet	St. Jean Port Joli,	"	24
Bonaventure No. 2	Mann,	"	9
Ottawa No. 1	Aylmer,	"	3
L'Assomption	St. Roch de l'Achigan,	"	3
St. Maurice	Yamchiche,	"	8
Richmond	Melbourne,	"	2
Québec	Stc. Foye,	"	15
Bellechasse	St. Charles,	"	1 et 10

VOYAGES AGRONOMIQUES.

L'agriculture est une science encore dans l'enfance, parce qu'elle est la plus complexe. Elle varie à l'infini, selon les goûts, les intérêts ou la routine; selon la composition

des terrains dont on n'a jamais fait la classification au point de vue agricole, selon les débouchés, les besoins de la localité, l'exposition, les influences atmosphériques et météorologiques habituelles à chaque lieu, &c. Partant, rien n'est aussi sujet à controverse, à discussion, que les divers procédés agricoles, parce que chacun les considère à son point de vue, ordinairement trop exclusif. Et en effet on cherche des principes fondamentaux à cette science qui varie pour chaque lieu. Le grand tort de la plupart des ouvrages d'agriculture est de vouloir trop généraliser; aussi, que de déceptions n'ont-ils pas entraînées! La théorie n'est que l'alphabet, la pratique, au contraire, c'est le livre tout fait dans lequel chacun peut étudier la brutale conviction d'un fait accompli, montrant à tous la précision mathématique de son revenu net. Ne serait-il pas possible de faire concourir notre journal à un but éminemment utile: celui de mettre à la portée de toutes les intelligences ce savoir faire créé par une bonne pratique, et éclairé par la science?

Pour cela, nous irons sur le terrain visiter nos agriculteurs les plus en renom, et nous ferons avec soin l'histoire de leurs cultures. Dans chaque comté, et même dans chaque paroisse, nous nous proposons de donner les renseignements suivants, pris aux meilleures sources: 1o. Classer les terres par leur composition, moyen de les améliorer. 2o. Engrais. Quels seraient les plus profitables à chaque terre—leur mode d'emploi. 3o. Indiquer pour chaque terre le mode habituel de culture, outils, perfectionnements. 4o. Indiquer pour chacune les produits déjà cultivés; ceux qu'on pourrait y ajouter. 5o. Les diverses races d'animaux de labour et de croit propre à chaque lieu; croisements pour chaque race. 6o. Quels sont les débouchés pour chaque produit. 7o. Variations météorologiques habituelles par saison. 8o. Coutumes, ouvriers, salaires et usages locaux.

Nous commençons aujourd'hui nos études sur le terrain dans deux exploitations également bien tenues, et méritant sous tous les rapports le titre de modèles. Au reste, la société d'agriculture locale en a décidé comme nous en leur accordant des distinctions spéciales, à la dernière visite faite des domaines les mieux cultivés. Ce n'est pas sans motifs que nous avons choisi deux cultivateurs d'origine différente, mais voisins; nous voulons établir d'une manière irréfutable que l'état arriéré de l'agriculture en Canada n'est dû qu'à l'état d'isolement dans lequel ont été laissées nos campagnes.

Depuis un siècle, plusieurs de nos comtés sont demeurés propriétaires du sol, sans qu'il ait été permis à un étranger d'acquérir un pouce de terrain. D'un autre côté, les familles aisées ont peu à peu disparu de nos rangs pour aller dans les villes recevoir le prix de leur trahison. Ainsi abandonnée par ceux qui devaient donner l'exemple, et sans secours venus du dehors, l'agriculture devait rester stationnaire, ou tout au plus progresser lentement. Mais il ne faut pas s'attaquer à notre population rurale, trop souvent accusée d'inertie; il suffit de suivre nos cultivateurs canadiens lorsqu'ils ont un bon exemple sous leurs yeux, pour se convaincre pleinement qu'avant peu le modèle est souvent dépassé, et c'est ce que nous nous proposons d'établir dans nos "voyages agronomiques."

Il suffit d'avoir parcouru l'île de Montréal pour se convaincre que le système de culture suivi répond parfaitement aux circonstances locales, et donne les plus beaux résultats. Nous n'hésitons pas à dire que nulle part dans nos nombreux voyages en Europe, nous n'avons vu de plus beaux échantillons de culture que ceux de l'île de Montréal. L'éleveur du bétail a également atteint une grande perfection, et peut rivaliser avantageusement avec les troupeaux ordinaires, anglais ou français. Maintenant, pourquoi l'île de Montréal est-elle l'oasis dans le désert? pourquoi cette bonne culture ne se répand-elle pas généralement dans tout le pays? c'est, croyons-nous, parce que l'amélioration ne peut se faire que de proche en proche, et que le rayon, tout en s'agrandissant tous les jours, ne peut cependant que s'avancer lentement. Nous avons bien encore de petits centres à Ste. Anne, dans les townships de l'ouest, à Québec, mais leur circonférence n'embrasse qu'une étendue bien moindre, et les résultats sont dans la même proportion.

Il y a longtemps que nous avons avancé que les progrès agricoles en Canada ne seraient généralement sensibles que du jour où nous aurions dans chaque paroisse au moins un bon exemple de culture servant de modèle aux cultivateurs voisins. Ce sont ces modèles venus d'Ecosse ou d'Irlande qui ont fait des cultivateurs canadiens de Montréal les dignes rivaux de leurs maîtres, et nous voudrions que ce qui se produit à Montréal se répète dans chacun de nos comtés, dans chacune de nos paroisses.

Déjà nos sociétés d'agriculture ont attiré l'attention sur les terres les mieux tenues par

la distribution de primes d'encouragement aux cultivateurs les plus distingués. Nous aussi nous voulons attirer l'attention sur eux, non-seulement pour leur donner les éloges qui leur sont dus, mais encore pour les poser comme modèles à leurs voisins, certains que nous sommes que du jour où tout un comté sera cultivé avec le même succès que la terre la mieux tenue aujourd'hui dans sa circonscription, il y aura un grand pas de fait par notre agriculture. Nous ne doutons pas non plus que les agriculteurs les plus distingués de chaque comté ne suivent avec intérêt les détails que nous donnerons sur la pratique de ceux que nous aurons l'honneur de visiter; et pour peu que nous indiquions quelques bonnes méthodes, elles seront utilisées, nous en sommes sûrs, car elles seront consacrées par l'expérience

EXPLOITATION DE M. W. BOA.

M. Boa est aujourd'hui propriétaire d'un domaine de la contenance de 135 arpents, en excellent état de culture, ayant de bonnes constructions, et valant au-delà de \$10,000. Après avoir élevé une nombreuse famille, il a pu établir les aînés de ses enfants, et aujourd'hui il jouit du fruit de ses longues années de labeur, entouré de la considération qu'assurent le mérite et le succès. Lorsqu'en parcourant la côte St. François, on arrive, par un chemin sinueux, ici et là bordé d'arbres, devant une jolie maison de campagne, bâtie à trois arpents du chemin, et coquettement placée au milieu des plantations du jardin qui l'entoure, on a peine à reconnaître dans cette façade en pierre de taille, revêtue d'un toit de fer blanc, la demeure d'un émigré écossais de 1818, venu sur nos rivages sans autre capital que celui de ses bras, mais il est vrai, par cette intelligence et cette énergie caractéristiques de sa race.

Né à Ancrum en 1800, M. Wm. Boa partit pour le Canada en 1818, accompagné de son père et de sa mère. Il n'avait que 18 ans lorsqu'il arriva à Montréal, après une traversée orageuse et longue. Désireux de connaître le pays avant de s'arrêter au choix d'une carrière, il s'engagea chez M. Ogilvie, grand propriétaire alors à la côte des neiges, au prix de \$16 par mois. M. Ogilvie était de tous les agriculteurs de Montréal celui qui, à cette époque, faisait les plus grands sacrifices pour avancer les progrès de l'agriculture de notre pays; aussi fut-il un des premiers à créer une société d'agriculture dans sa localité. Elevé à cette école, M. Wm. Boa prit des notions exactes sur la rotation des récoltes et la

tenue générale d'une ferme. Malheureusement, six mois après son arrivée, M. Ogilvie mourut, et M. Boa se décida à louer une ferme pour son propre compte; c'était une terre épuisée, de quatre-vingt quatre arpents en superficie, dont le loyer était de \$180 par année. En adoptant de suite une culture améliorante, avec engrais et plantes sarclées, le nouveau fermier arriva bientôt à doubler et tripler le produit; aussi dans l'espace de vingt-et-un ans de travaux intelligents et d'économie, se trouva-t-il possesseur d'un capital assez considérable pour faire l'acquisition de la propriété que nous avons eu le plaisir de visiter, et dont nous allons détailler le mode de culture. C'était une singulière coïncidence! D'un côté, nous voyons un fermier qui, tout en payant un loyer de \$180, arrive à capitaliser la somme nécessaire à l'achat d'une propriété; de l'autre, nous voyons un propriétaire que l'inaptitude à faire valoir, jointe à un mauvais système, force à vendre sa propriété. C'est bien là le témoignage le plus fort, la plaidoirie la plus éloquent en faveur d'une culture améliorée.

Six ans plus tard, le nouveau domaine, soumis à un système d'assolement et de rotation, retrouvait sa fertilité première, et donnait les plus beaux résultats. Nous allons suivre M. Boa dans la marche qu'il a adoptée pour sa culture.

Assolement et Rotation.—Partant de ces principes, 1o, que les plantes réclament du sol différents éléments de nutrition. 2o. Que ces éléments doivent être en quantités suffisantes pour donner le maximum de production. 3o. Que la culture continue de la même plante sur le même sol produit spécialement l'épuisement des éléments nécessaires à cette plante. 4o. Que l'alternance des récoltes, en repartissant sur un plus grand nombre d'éléments, les emprunts faits par des plantes différentes, produit un épuisement plus égal et comparativement moindre, M. Boa adopta la rotation suivante:

1re année, patates, carottes, betteraves, navets, blé d'inde, fèves.

2e année, blé ou orge.

3e année, foin.

4e et 5e années, pâturages.

6e année, avoine ou pois.

Avec cette rotation, la même récolte ne revenant sur le même champ que tous les six ans, les éléments nécessaires à la production ont le temps de se former soit par l'action de désagrégation des agents atmosphériques sur les particules terreuses, soit par le secours des engrais. Cette succession

de récoltes une fois arrêtée dans l'esprit de M. Boa, il s'attacha à en faire l'application de la manière la plus pratique, et réussit parfaitement dans cette tâche difficile. Son domaine ayant 72 arpents de superficie, il le partagea en six parties à peu près égales, de 12 arpents chacune, de manière à régulariser les travaux et les produits de chaque année, afin que les attelages et les employés eussent toujours une quantité d'ouvrage égale sans être jamais surchargés. Chacune de ces parties appelées *soles*, fut clôturée de manière à permettre le passage facile des animaux de l'une à l'autre, et l'assolement de la ferme se trouva constitué. La première année, le champ le plus apte à recevoir les plantes sarclées fut soigneusement labouré, hersé, roulé, fumé, à l'aide de tous les engrais sur la ferme, éroché, en un mot mis en bon état de culture, pendant que les cinq autres champs recevaient les façons ordinaires et donnaient un paturage, du blé, de l'orge, de l'avoine et des pois. La seconde année vit une nouvelle sole s'améliorer, et une orge superbe après les plantes sarclées de la première année. La troisième année vit une prairie parfaitement réussie, une nouvelle orge et une nouvelle sole de plantes sarclées. Les 4e et 5e années furent signalées par des pâturages qui doublèrent la production du lait et du beurre. Le bétail, jusque-là chétif et peu nombreux, s'améliora sensiblement sous l'influence d'une nourriture saine et abondante en toutes saisons. La sixième année, la tâche était accomplie, et les résultats obtenus sur toute la surface de la propriété. La seconde rotation ne fit qu'ajouter encore aux produits de la première, et les soins à donner au bétail fixèrent spécialement l'attention de M. Boa.

Déjà, à cette époque, des importations de purs sangs Durham et Ayrshire avaient été faites, et le problème de l'amélioration de la race indigène dans le sens de la viande ou du lait, était nettement posé devant le public agricole. M. Boa connaissait trop bien les qualités éminentes caractérisant la race Ayrshire, pour hésiter dans son choix; il adopta la race canadienne, dont il sut choisir les meilleurs types, et se procura un taureau Ayrshire dont l'influence fut bientôt sensible dans tout le troupeau. Aujourd'hui, plusieurs de ses animaux sont à très peu près purs et possèdent tous les caractères de la race améliorante. Les moutons fixèrent également l'attention de M. Boa, et ici encore il fit un bon choix dans la race du pays qu'il améliora par une bonne alimentation et

un croisement Leicester et Cheviot, de manière à obtenir de la laine, de la viande et de la rusticité. Pour l'espèce porcine, un croisement de la race du pays avec le Berkshire, produisit un excellent résultat en très peu d'années. Le cheval canadien fut également adopté comme supérieur à toutes les autres races pour les travaux de la ferme; seulement, ici encore, il fallut faire un bon choix d'individus.

Il y a 21 ans aujourd'hui que M. Wm. Boa a commencé l'amélioration du domaine qu'il cultive aujourd'hui, et nous avons pu constater que son système est l'application exacte des plus saines théories. Nous avons visité un grand nombre d'exploitations de haute réputation européenne, et nulle part avons-nous remarqué de meilleurs résultats, eu égard aux circonstances locales; c'est un juste tribut d'éloges que nous devons à M. Boa, et dont nous nous acquittons avec bonheur. Depuis deux ans, la ferme, qui contenait déjà 72 arpents en superficie, a été agrandie de 63 arpents, faisant un total aujourd'hui de 135 arpents. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la nouvelle ferme a été soumise au système adopté avec tant de succès sur l'ancienne. A notre dernière visite, nous avons parcouru avec un nouveau plaisir ces champs admirablement tenus, sur lesquels nous avons crayonné quelques notes.

Plantes sarclées.—Dans toute exploitation bien tenue, les plantes sarclées disent le degré de perfection auquel est arrivé le cultivateur dans l'exploitation de son domaine. Elles sont la base de toute culture améliorante, en exigeant des façons d'ameublissement pour leur semis, des engrais puissants pour leur culture, et des binages nombreux pour leur entretien. Le résultat d'une culture sarclée est de préparer profondément le sol, de l'enrichir par les engrais, et enfin de le nettoyer de ses mauvaises herbes, en un mot, de le disposer admirablement pour les récoltes qui suivent, tout en donnant des ressources fourragères précieuses pour l'alimentation du bétail de la ferme, et la matière première des engrais nécessaires au soutien de tout bon système de culture. C'est donc avec une satisfaction bien vive que nous avons pu admirer chez M. Boa, des champs de betteraves, de carottes, navets, blé d'inde, fèves à cheval et patates dont les produits peuvent rivaliser avec ce que nous avons vu de mieux jusqu'à ce jour. Et qu'on ne dise plus que ces cultures spéciales sont hors de la portée de la généralité de nos cultivateurs. M. Boa a prouvé le contraire

d'une manière irréfutable et le prouve tous les ans depuis 30 ans à qui veut se rendre chez lui pour constater ses succès. Au reste, la méthode qu'il suit, est on ne peut plus simple, et nous allons en donner la description.

Avant tout, il faut des fumiers en quantité suffisante, pour cela, toutes les ressources fourragères de l'exploitation sont consommées par le bétail, ensuite, immédiatement après les semences, si la quantité n'est pas suffisante, ces fumiers sont mis en tas et disposés en composts, avec des additions de terre végétale que fournit une savane située à l'extrémité de la propriété, c'est-à-dire qu'après une couche de fumier vient une couche de terre de savane, suivie d'une nouvelle couche de fumier, recouverte d'une autre couche de terre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la quantité suffisante soit accumulée. C'est un procédé on ne peut plus ingénieux, et qui fait grand honneur au cultivateur qui a su l'employer. Après la récolte de la céréale qui précède la plante sarclée, ces fumiers ou composts sont régulièrement étendus sur le chaume, et enfouis par un labour profond, donné l'automne. Au printemps, après avoir hersé le terrain, un nouveau labour en travers complète la préparation du sol, aidé par des hersages et roulages répétés jusqu'à ce que la terre soit arrivée à un état de pulvérisation parfaite; alors le buteur la dipose en petits billons, sur lesquels la semence est déposée, soit à la main, soit à l'aide du semoir à brouette, selon la nature des semences. Plus tard, la houe à cheval nettoie le sol des mauvaises herbes qui l'envahissent. Il serait trop long d'entrer dans le détail de chacune de ces cultures, que nos lecteurs connaissent suffisamment du reste.

Il est impossible qu'après une pareille façon donnée au sol, il ne donne en grain des récoltes doubles et triples. A en juger par la force du chaume et la vigueur du trèfle semé sur la sole sarclée de 1860, nous avons dû conclure à une récolte d'orge énorme cette année, et à une prairie nouvelle magnifique pour l'année prochaine, ressemblant en tout à la récolte de trèfle de l'année, dont le rendement a été considérable. Déjà la seconde pousse tapisse le sol et promet un abondant pâturage aux animaux.

Les pacages que nous avons vus nous expliquent suffisamment l'état de prospérité du bétail de M. Boa. Il serait difficile, croyons-nous, de trouver un plus joli troupeau d'animaux croisés, possédant à un plus haut degré tous les caractères du type lai-

tier. La finesse de la tête et du squelette est remarquable; la peau est douce et le pelage celui de la race Ayrshire; mais ce qui frappe surtout, c'est la conformation générale, l'étroitesse de la poitrine, comparée au grand développement du ventre; c'est bien la figure de la pyramide tronquée dont le sommet s'insère entre les deux épaules, et la base s'appuie sur l'arrière train, ce qui constitue le signe caractéristique de l'aptitude laitière. Si nous ajoutons le fait remarquable que ces vaches étaient presque sans exceptions, flandrines de première classe, nous resterons convaincus que les produits de la laiterie doivent être très considérables chez M. Boa. Les chevaux ont également pris des formes musculueuses en rapport avec le régime auquel ils sont soumis.

Les constructions n'ont rien de particulier; pas plus que les instruments qui sont ceux de Patterson. La porcherie est contiguë à une cuisine où se fait la coction des légumes destinés aux animaux de toutes espèces. Près de sa demeure, M. Boa possède plusieurs ruches dont les produits sont fort lucratifs, eu égard au peu de soins qu'elles exigent. M. Boa dispose annuellement de quelques essaims que nos lecteurs pourraient obtenir en s'adressant à nous. Le troupeau de moutons, après avoir donné de bien beaux résultats, a été attaqué d'une maladie d'une nature complètement ignorée, qui l'a décimé en quelques années.

EXPLOITATION DE M. JEAN-BAPTISTE LECOURT.

Longtemps on a prétendu que nos cultivateurs canadiens, routiniers par inclination, n'amélioreraient jamais leur système de culture; que sans ambition pour les mille jouissances de l'homme instruit, il était parfaitement satisfait de son bonheur actuel, celui de ses ancêtres, et que la moindre de ses préoccupations était de doubler ses moyens de jouissances en doublant les produits de son sol par une culture meilleure. Nous ne nions pas cette espèce de contentement qui caractérise généralement le cultivateur canadien, surtout dans les concessions éloignées que n'atteint pas encore le bruit des villes. Et certes, dans bien des cas, ce serait se montrer bien exigeant de la part de nos petits propriétaires, que de dédaigner l'aisance et la paix dont ils jouissent à l'ombre du clocher, sans autre souci que celui de l'éducation pratique et morale de leurs nombreuses familles. Mais nous ne pouvons nier non plus que dans toutes les campagnes

placées dans un certain rayon de nos villes, et ce rayon grandit chaque jour avec les facilités de communication, les cultivateurs n'aient abandonné depuis longtemps la simplicité de leurs mœurs primitives. Les vêtements, l'ameublement de la maison, se ressentent du contact des villes et des goûts de luxe acquis par les enfants, soit dans les collèges soit dans les couvents. On a cru voir dans ces changements la perte de notre population rurale, nous ne dirons pas que nous voyons avec plaisir ce luxe de voitures et de toilettes; nous croyons qu'il serait mieux de mettre moins de brillant sur le propriétaire et plus sur la propriété, mais nous prétendons aussi que l'un amènera nécessairement l'autre, et ce résultat est déjà sensible. Nos cultivateurs n'ayant d'autres ressources que celles de l'agriculture, plus leurs dépenses s'élèveront, et plus ils devront, pour faire face à ces dépenses, multiplier et améliorer les façons données au sol pour augmenter leurs produits. De sorte que le surcroît de dépenses amènera un surcroît de production correspondant. Si nous étions en Europe, où la propriété donne généralement tout ce qu'elle peut, nous dirions au cultivateur, en doublant vos dépenses vous consommez votre ruine. Mais ici où le sol ne donne pas le quart de ce qu'il pourrait produire, nous n'avons pas les mêmes craintes, certains que nous sommes que pour satisfaire ses nouveaux besoins, le cultivateur améliorera son système de production, et doublera ses revenus. C'est un fait saillant que dans toutes nos campagnes riches, il y a cinquante ans, les cultivateurs se privaient de tous les objets que l'on est convenu d'appeler "de luxe," travaillaient beaucoup et avaient peu d'argent, parce que le système était vicieux. Aujourd'hui, au contraire, ils jouissent des raffinements du luxe, travaillent comparativement moins, mais avec plus d'intelligence, en utilisant des instruments perfectionnés mus par des chevaux, et obtiennent des produits plus considérables dont la vente leur donne plus d'argent. Dans presque tous nos comtés ce résultat est frappant; et après cela, on s'indigne contre le luxe, tandis que lui seul a le pouvoir, en donnant des aspirations nouvelles, de réveiller l'apathie du cultivateur canadien. Savoir se passer de ce que l'on n'a pas, c'est la vertu des moutons, a-t-on dit quelquepart, pour nous c'est ce qu'il y a de plus désastreux pour la production. Pourquoi ne pas remonter tout de suite à l'état sauvage et se contenter de pêche et de chasse; à quoi bon une maison et autres luxes dont

le prix d'achat nous coûte les produits de plusieurs arpents de terre péniblement défrichés ?

M. Jean-Baptiste Lecourt avait longtemps pensé qu'il n'aurait jamais la coupable ambition de faire mieux que son père en doublant les revenus de sa culture. Sachant se passer de beaucoup, il vivait avec peu, et au dire de certaines gens, c'était là la plus grande somme de bonheur dont il pût jouir ici-bas. Dès l'aurore, M. Lecourt et son fils, alors enfant, allaient au pâturage chercher l'attelage classique des anciens laboureurs. Il y avait sans doute beaucoup de poésie dans ces deux bœufs de travail, aux formes anguleuses, portant noblement le joug et traînant une charrue primitive avec une lenteur insensible à l'éguillon, et aux cris de l'enfant répétés par les bois d'alentour. Le sillon n'affectait pas la rigidité de la ligne droite, mais se tordait gracieusement en ondulations capricieuses. Puis le grain poussait entremêlé de gais coquelicots, de marguerittes et de mille autres plantes aux vives couleurs, cherchant un abri sous les épis dorés du moissonneur. La faucille antique avait seule le droit de pénétrer dans ce sanctuaire de la culture sentimentale. Plus loin, dans les pâturages, paissaient quelques rares brebis dont les toisons servaient à la confection des rustiques vêtements de la famille.

Quelle transition entre cette culture toute de poésie antique et l'exploitation de M. Wm. Boa, séparée seulement par une clôture de quelques perches. D'un côté la routine d'un temps qui n'est plus, de l'autre, la culture améliorante d'aujourd'hui. Les résultats étaient trop saillants dans les deux cas, pour ne pas amener chez M. Lecourt un instant de réflexion. Pourtant, plusieurs années se passèrent ainsi, lorsque le Révérend Messire St. Germain, curé de St. Laurent, attira l'attention de ses paroissiens sur le remarquable écrit de M. Boa, publié par Lord Elgin, en 1851, et répandu dans toutes nos campagnes par ses soins.

L'influence que le clergé pourrait ainsi exercer dans toutes nos campagnes est immense, et nous ne saurions trop le remercier des efforts faits par le très grand nombre de ses membres, pour avancer par leurs conseils et leur pratique les progrès de notre agriculture.

M. Jean-Baptiste Lecourt, déjà persuadé de la supériorité du système de culture de son voisin, se décida à suivre entièrement ses conseils, et de son côté, M. Boa mit la meilleure volonté du monde à le guider dans la

voie améliorante qu'il voulait suivre. Les résultats ne se firent pas longtemps attendre, et aujourd'hui, la culture de M. J. Bte. Lecourt ne laisse rien à désirer. Assollement de six ans, plantes sarclées de toutes espèces, prairies luxuriantes, pâturages abondants, céréales magnifiques, bétail amélioré de toutes espèces, engrais et composts, instruments perfectionnés, labours irréprochables; en un mot, l'exploitation de M. Lecourt rivalise avec celle de M. Boa, et avec ce qu'il y a de mieux sur l'île de Montréal, non seulement pour la tenue générale, mais encore pour les profits. Nous avons eu le plaisir d'être présenté à M. Lecourt et à sa famille, et nous tenons de lui-même les détails que nous donnons sur l'historique de sa culture. L'enfant d'autrefois est devenu homme, et est considéré comme un des meilleurs laboureurs de l'île de Montréal; plusieurs autres enfants grandissent à cette école, heureux du présent, confiants dans l'avenir, et ne se rappelant les misères du passé qu'avec un sourire aux lèvres. Nous entrerions dans de plus grands détails sur la culture suivie par M. Lecourt, si elle différait de celle de M. Boa, dont nous avons fait le compte rendu, mais elle est en tout semblable, même dans ses résultats.

Nous sommes heureux d'avoir pu constater cet exemple éclatant du bien que peut produire un bon exemple, et de l'aptitude de nos cultivateurs canadiens à adopter à leur profit les bonnes méthodes, lorsqu'elles leur sont présentées d'une manière pratique. Nous voulons conclure en disant qu'un bon système de culture est dans tous les cas à la portée de nos cultivateurs canadiens, et qu'ils s'empresseront de l'adopter du moment que ses bons résultats seront établis. Dans le prochain numéro, nous donnerons un aperçu de la culture dans le district de Québec, et chaque mois nous prendrons nos exemples dans un district différent.

TRAVAUX DU MOIS.

Depuis quelques semaines le temps s'est admirablement prêté aux travaux des récoltes et dans plusieurs endroits les grains sont engrangés. Le rendement sera généralement bon car si les terres argileuses et basses ont souffert des pluies continuelles que nous avons eues le printemps dernier, les terres sableuses à sous-sol perméable donneront de très hauts rendements. Mais il reste encore l'arrachage des récoltes racines qui devra se faire avant que les pluies de l'automne ne gê-

nent l'opération. Déjà les patates sont en grande partie récoltées et on se plaint de la pourriture. Les betteraves, carottes et navets ont généralement bien réussi, les temps humides que nous avons eus prêtent bien à leur développement. Le maïs ou blé-d'Inde n'a pas eu la chaleur accoutumée et est quelque peu en retard il y a même des craintes pour sa complète maturité. Quelques cultivateurs dans ce cas ont retranché les parties supérieures.

RÉCOLTE DES RACINES.—ÉPOQUE DE L'ARRACHAGE.—Depuis que ces plantes sont regardées comme élément essentiel dans la combinaison d'un assolement judicieux, soit qu'on les fasse consommer en totalité, soit que l'agriculteur associe l'industrie à son exploitation pour transformer ses produits sur les lieux, afin de les écouler plus facilement et d'en utiliser les résidus, la culture et la récolte des plantes à racines a acquis une haute importance.

Pour ceux de ces végétaux qui sont bis-annuels, et la plupart sont dans ce cas, la *maturité* ou le maximum du développement ne se manifeste par aucun indice; dans ceux qui ne vivent qu'une seule année, tels que la Pomme-de-terre et le Topinambour, la maturité se décèle souvent par la teinte jaunâtre que prennent les feuilles et les tiges.

Dans tous les cas, l'époque de l'arrachage est subordonnée à la saison, ainsi qu'à la plante qui doit succéder. Lorsque le terrain est destiné à rapporter des plantes hivernales, on ne saurait trop se hâter d'opérer l'arrachage; quand l'emblavure ne doit avoir lieu qu'au printemps suivant, on peut ne consulter que les circonstances atmosphériques. Il y a dans la culture des terres argileuses une grande difficulté pour l'introduction des racines, c'est que celles-ci y mûrissent plus tard qu'ailleurs, et qu'il faut néanmoins récolter plus tôt, sans quoi on s'exposerait à voir le terrain pétri et pour ainsi dire corroyé par les travailleurs et les attelages.

RÉCOLTE OU ARRACHAGE À LA MAIN.—Dans l'ordre naturel des choses, cette méthode a dû précéder toutes les autres, et l'art agricole est demeuré tellement stationnaire sous ce rapport, que c'est encore celle que l'on doit préférer dans bien des cas. Les plantes tuberculeuses, la pomme de terre, le topinambour, la pistache de terre, s'arrachent avec la *bêche* la *fourche* et le *bident*.

Le premier de ces instruments s'emploie avec avantage toutes les fois que la terre est

franche, sans pierres ni galets, et sans être trop durcie. Le second est utile toutes les fois que le terrain est encombré de pierres, ou argileux. Enfin, le troisième sera exclusivement préféré dans les terrains battus ou resserrés par la sécheresse.

Préconiser l'emploi d'un de ces instruments à l'exclusion de tous les autres, sans avoir égard aux différences de sols et de température, ce serait tomber dans une grave erreur. Prendre conseil des circonstances sera la devise de tout homme sensé. La récolte des plantes à racines pivotantes s'exécute au moyen des deux premiers instruments que nous venons de mentionner, en consultant les différences de sol et la configuration des racines.

On ne saurait se dissimuler que la récolte à la main ne soit dispendieuse et ne traîne l'opération en longueur; il ne faut pas moins de 12 femmes, très-exercées, pour arracher un arpent de pommes-de-terre en un jour, et 10 enfants pour les ramasser. On a donc cherché à remplacer la main-d'œuvre par un agent mécanique. Les succès déjà obtenus font concevoir l'espérance d'importantes améliorations.

ARRACHAGE À LA CHARPÈTE.—Les hommes qui ont secoué le joug des préjugés, ceux même qui sont familiarisés de longue main avec la pratique de l'agriculture, ont nié pendant longtemps la possibilité de l'extraction des racines par l'emploi de la charpète. Le prestige de leur parole était tel que les plus hardis novateurs n'osaient tenter la combinaison d'un instrument qui pût procurer économiquement le résultat désiré. Cependant, aujourd'hui, on est parvenu à exécuter l'arrachage des racines et des tubercules d'une manière satisfaisante au moyen d'instruments conduits par des animaux.

Lorsqu'on veut arracher des plantes tuberculeuses semées en lignes parallèles, il est essentiel de couper les tiges auparavant. On fait ensuite passer une charrue à deux oreilles ou butoir sur le milieu des rangées en ayant soin d'en laisser alternativement une sans y toucher, en sorte que cette première opération n'arrache que la moitié des plantes; on met immédiatement des ouvriers à amasser les tubercules découverts et amenés à la surface par l'instrument: la charrue revient derrière les ouvriers et arrache les rangées qui étaient demeurées intactes. Avec ces précautions on n'a pas à craindre que la terre remuée recouvre les tubercules arrachés dans la ligne qui précède, inconvénient grave si on l'opérait à la fois sur la totalité, et qui est l'épou-

tantail de ceux qui ne veulent point croire à la perfection avec laquelle on arrache ainsi les pommes-de-terre sur de grandes superficies. J'ai calculé que deux chevaux un homme pour conduire le butoir et un enfant pour débourrer, expédient autant de besogne que 35 arracheurs exercés.

Ce que cette méthode offre d'avantageux, c'est qu'elle ne nécessite pas l'acquisition d'un nouvel instrument qui, outre son prix, aurait l'inconvénient d'exiger de la part des valets une sorte d'apprentissage. C'est un charru ordinaire dont on a retranché le versoir (oreille); celui-ci est remplacé par une pièce de bois en forme de coin, placée de manière à ne faire qu'un plan continu avec la face supérieure du soc. On fait piquer l'instrument un peu à gauche de la ligne des plantes qu'on veut arracher. L'unique effet de l'opération consiste dans le soulèvement des plantes; le résultat est tel, que les racines n'adhèrent plus au sol par aucune de leurs parties, quelque léger qu'ait été le soulèvement. Aussi, au premier aperçu on croirait que l'action de l'instrument a été nulle. Il est à présumer que cette manière de procéder remplace 15 hommes pour les betteraves et 25 à 30 pour les carottes, selon que celles-ci sont de la variété blanche ou orangée.

DES OPÉRATIONS POSTÉRIEURES A L'ARRACHAGE.—Immédiatement après leur extraction, les plantes qui conservent encore leur feuillage doivent en être dépouillées. Le *décolletage* est quelquefois aussi dispendieux que l'arrachage lui-même. Autrefois, pour les betteraves, on arrangeait régulièrement les plantes en disposant les racines et les feuilles d'un même côté, puis avec des louchets bien tranchants on coupait toute la partie herbacée. Aujourd'hui, on a reconnu dans ce travail une grande imperfection, et on y a substitué le décolletage au couteau ou à la serpette. Ce dernier procédé est le seul praticable pour les carottes et les navets.

A mesure que les plantes sont décollées on les jette en petits morceaux si elles sont bien sèches. Ou bien, avant de les entasser, on les *laisse ressuyer sur la terre* si elles sont humides; la terre adhérente s'en détache alors par la moindre secousse. La besogne marche plus vite, et la conservation court moins de chances.

BATTAGE DES GRAINS.—Le bas prix des grains va retarder le battage et ce sera un grand avantage au point de vue de la paille comme fourrage. Trop souvent l'empressement avec lequel se fait le battage pen-

dant les mauvais jours de l'automne expose les pailles amoncelées aux portes des granges à toutes les intempéries de la saison, au grand préjudice de ses qualités nutritives. Il sera toujours infiniment mieux pour le cultivateur lorsqu'il pourra attendre et ne battre ses grains que pour suffire aux besoins de la consommation de manière à avoir toujours de la paille fraîche pour son bétail, et à ce sujet, si le battage au fléau est pénible, au moins remplit-il parfaitement cette condition, pendant les longs mois d'hiver.

LABOURS D'AUTONNE.—L'importance des labours d'automne est trop bien reconnue aujourd'hui pour que nous devions insister sur leur pratique; nous connaissons nombre de cultivateurs dont tous les labours sont terminés l'automne. Nous ne saurions conseiller d'en agir ainsi sur des terrains sablonneux et légers, surtout si le labour se fait par un temps humide. Dans ce cas la bande de terre se déforme complètement et l'influence des gelées pour résultat de faire disparaître complètement toutes traces de labours aux printemps, en sorte que l'enfouissage de la semence devient très difficile, même avec des hersages répétés. De plus l'ameublissement exagéré de ces terres a pour effet de les rendre très sensibles aux sécheresses et de compromettre le succès des récoltes, par leur facilité à se dessécher aux premiers vents chauds qui les traversent par toutes leurs pores. Sur ces terres, loin d'opérer un soulèvement il faudrait plutôt les tasser, aussi s'explique-t-on facilement le succès des labours du printemps sur ces sols.

Mais, pour les terres argileuses et fortes qui constituent la grande masse de la vallée du St. Laurent, les labours d'automne offrent le seul moyen puissant et économique d'obtenir cette pulvérisation du sol si nécessaire à une bonne végétation. Les gelées sont un des avantages de notre climat excessif qui nous dispense de ces nombreux labours donnés en Europe, pour obtenir un ameublissement bien inférieur à celui que nous tenons gratuitement de la nature au prix d'un seul labour. Sachons profiter des avantages naturels de notre pays et nous n'aurons rien à envier aux autres climats et aux autres contrées. Ici encore l'égoûttement est indispensable, car chaque fois que le sol est imbibé d'eau, la désagrégation par la gelée est tellement puissante que les traces du labour disparaissent et l'enfouissement de la semence par les hersages est également difficile au printemps.

CHAMBRE DU COMMERCE DE BRADFORD
HALIFAX.*

BRADFORD, YORKSHIRE, 21 Février 1861.

Adresse de l'Association d'Approvisionnement des Laines de la Chambre de Commerce de Bradford Halifax, à toutes les personnes intéressées dans la production des laines étrangères ou des Colonies.

Le commerce des étoffes de laine de la Grande-Bretagne a considérablement augmenté depuis quelques années; et il aurait pris un plus grand développement encore sans la difficulté de se procurer une quantité suffisante de laine longue. Dans le but de rencontrer cette demande toujours croissante, l'Association désire donner aux pays producteurs les renseignements nécessaires.

L'augmentation de l'importation des laines étrangères pendant la même période, a été considérable, mais ces laines se prêtaient plutôt à la fabrication des étoffes de laine, et non des laines filées. Et les manufacturiers de ces dernières devraient encourager la production de laine dont ils ont besoin. Les qualités qui les distinguent en font un article de plus haute valeur pour les produits manufacturiers, et à ce titre méritent une attention toute particulière des cultivateurs et des acheteurs. La laine dont ils désirent encourager la production devrait avoir de quatre à sept pouces de longueur, selon sa finesse, et, autant que possible, devrait être d'une qualité uniforme dans toute sa longueur; d'un reflet brillant et lustré, ou douce et moelleuse au toucher, se filant bien, et nette de "gratias". Elle devra être bien lavée avant la tonte, ou si cette opération n'est pas praticable, on devra éviter qu'en séchant, elle ne se cotonne ou ne se feutre. On s'efforcera de garder à la laine toute sa longueur, en ne tondant qu'une fois l'année, à moins que les circonstances locales ne forcent à tondre plus souvent. Il est également désirable que les laines soient assorties convenablement pendant l'emballage, et que cet emballage soit fait de bonne foi et sans détours.

Les produits en laine de quelques pays s'améliorent sensiblement, et l'Association croit que cette amélioration pourrait devenir générale s'il était fait un bon choix des animaux reproducteurs, des béliers surtout; et là où il est nécessaire, par l'infusion du sang nouveau. Les troupeaux devront être placés sur des pâturages succulents, ressemblant à ceux de la Grande-Bretagne. Les effets désastreux de la sécheresse, du froid ou des autres causes climatiques sur la poussée de l'herbe, en privant les bêtes ovines de la nourriture nécessaire, rendent la laine plus faible, et devraient être contrebalancés par une ration supplémentaire suffisante.

L'Association sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront faites, et de donner tous les renseignements que les correspondants étrangers pourront désirer sur la quantité et la qualité de leur laine, et de faci-

* La Chambre d'Agriculture a reçu de son Excellence le Gouverneur Général, le document suivant transmis par le Ministère des Colonies, et est entré en négociations pour se procurer des béliers de race améliorée.

liter autant qu'il sera en son pouvoir l'importation des animaux propres à améliorer par croisements les races étrangères inférieures. Déjà dix béliers ont été expédiés aux Indes par l'Association, et nous en attendons les meilleurs résultats. L'Association offre ses services gratuitement aux étrangers désireux d'importer des béliers, ou d'avancer de quelque autre manière, la production de la laine.

Des échantillons de différentes variétés des laines de peigne que nous demandons seront transmis à l'étranger par les différents consuls, et par les gouverneurs des colonies de Sa Majesté Britannique, et partout où il se produit des laines propres à la fabrication des étoffes de laine filée.

Remarques sur les laines, indiquant surtout les défauts qui caractérisent chaque variété nommée.

Oporto.—La laine ordinaire importée de ce pays est longue et lustrée, mais entremêlée de poils gris et rougeâtres, qui la déprécient et en diminuent la demande. Les animaux, faute de soins, donnent des toisons cotonnées, d'une teinte jaune, ne réalisant sur le marché anglais que les deux-tiers de la valeur des laines blanches bien peignées. Les quantités reçues d'Oporto ont augmenté, mais une grande partie de cette augmentation se compose d'une laine de race grossière appelée ici "Mountain Oporto." Cette variété est en partie longue et très grossière, et l'autre partie de la toison est courte et terne, impropre aux usages de l'Oporto réelle, et se vendant à 25 pour cent meilleur marché. Avec des soins, cette laine de montagne pourrait être amenée à la même qualité que la bonne laine généralement reçue d'Oporto.

Istande.—Nous ignorons l'exacte quantité produite annuellement, mais nous la croyons de 8,000 à 10,000 ballots. L'effet d'un climat froid sur les moutons à l'état sauvage a été de produire une laine longue et grossière à son extrémité, mais fine et douce à la base, qui ne trouve pas un débouché facile en Angleterre, et en conséquence, perd en valeur.

Russie.—La laine de Dowskoi ne paraît pas rencontrer les mêmes soins que les troupeaux de mérinos qui ont atteint un si haut degré de perfection au sud de la Russie. Le mouton Dowskoi est probablement à l'état sauvage ou à peu près, et le mouton de Crimée l'est entièrement. Ces deux races sont susceptibles de beaucoup d'améliorations, et avec quelques années de soins, pourraient donner une bonne laine de peigne, de meilleure qualité et d'une valeur de 30 pour 100 plus élevée. Le gouvernement russe peut, et probablement voudra prendre l'initiative de l'amélioration à ses propres frais, pourvu qu'on en établisse les avantages à venir. Nous voyons que des troupeaux mérinos magnifiques ont été créés dans la Russie sud depuis trente ans; nous ignorons si cette amélioration est due à l'initiative des nobles ou du gouvernement, mais nous constatons que l'amélioration peut être obtenue sur une grande échelle.

Turquie d'Asie et d'Europe.—Ces laines présentent à leur base de petits poils blancs, ne prenant pas la teinture, et défigurant les étoffes, ce qui est un défaut sérieux, mais qui peut disparaître avec des soins. On dirait que ces

laines sont tout à fait négligées. Il y a là pourtant, tout ce qu'il faut pour produire une bonne laine longue, même avec un meilleur choix des béliers de la localité seulement et sans le secours des importations.

Indes—Importations de Bombay.—L'amélioration est déjà sensible ici, et un vaste champ s'ouvre encore. Chacune de nos importations se font dans un plus grand rayon, et plus nous avançons vers les régions tempérées, plus nous rencontrons une laine plus longue et plus forte, ressemblant bien plus aux variétés anglaises qu'aux laines courtes et grossières caractérisant les régions tropicales. La laine des Indes est généralement trop courte et trop entremêlée de poils gris.

Chine.—La laine est courte et douce, généralement, cotonnée et jaune. Les producteurs paraissent ne lui donner aucune attention, mais lorsqu'il en sera fait une demande égale, sans doute que les Chinois s'adonneront à sa production, et feront disparaître ces défauts. La fécondité extraordinaire de leurs brebis promet dans ces circonstances une énorme production.

Egypte.—Ici la laine possède un grand nombre de qualités recherchées par nos consommateurs. Elle aurait une longueur suffisante, si les éleveurs ne pratiquaient pas la tonte deux fois l'an. La laine est lustrée, forte et soyeuse, mais souffre quelquefois de la présence de quelques poils gris, et du mélange d'une laine grossière, connue dans le commerce sous le nom de "Laine de Syrie."

Cap de Bonne-Espérance.—Notre remarque principale sur cette laine se résume dans la recommandation de cesser la tonte deux fois l'an, car c'est la rendre impossible comme laine de peigne, et la déprécier considérablement sur le marché. Nous recommandons la tonte lorsque la toison aura atteint toute la longueur dont elle est capable.

Mogadore.—La laine de ce pays est terne et de couleur brune, mais au moyen de croisements judicieux avec le sang anglais, elle se rapprocherait bientôt des qualités de la nôtre, et trouverait un débouché vaste et profitable.

Canada.—Cette laine paraît être en grande partie celle d'un Leicester dégénéré, mais est susceptible d'amélioration. Il y a une tendance dans le pays au croisement avec les mérinos des États-Unis, mais pour le marché anglais, nous recommandons le croisement Leicester, de manière à donner de la longueur, du lustre et de la force au brin. Un grand défaut se constate dans la présence des "gratias" dont le résultat est de déprécier l'article de 5 à 10 par cent. Les importations de l'année ont été mal assorties, de sorte que les manufacturiers ont été obligés d'acheter des qualités de laine dont ils n'avaient nul besoin, parce qu'elles se trouvaient mêlées avec d'autres qualités de laine plus recherchées. Si l'assortiment des laines est aujourd'hui impossible, au moins les toisons cotonnées devraient être empactées séparément.

Californie.—Nous espérons que bientôt ce pays fournira à l'Europe d'immenses quantités de laine longue et courte, de qualité moyenne et supérieure. L'importation se fait presque ex-

clusivement aujourd'hui, au profit de New-York et de Boston, où elle entre en franchise. Nous croyons cependant qu'avant peu les laines de Californie se vendront sur les marchés anglais. La valeur des toisons, en suint, varie à New-York, de six à sept deniers sterling par livre. Les éleveurs de moutons prétendent pouvoir élever toutes les races depuis le Leicester jusqu'aux mérinos purs. Aujourd'hui ils ont tous les croisements possibles avec une infusion des mérinos des États-Unis.

Pérou.—Cette laine, longue et faible, n'est pas susceptible d'être peignée, mais pourrait être améliorée par l'enlèvement du poil blanc qui est très abondant. La laine de Lima est meilleure et approche de très près la laine de peigne de qualité moyenne et supérieure. De grandes quantités de laine grossière pour tapis sont exportées de Valparaiso aux États-Unis. La laine du Chili est susceptible de beaucoup d'améliorations.

République Argentine.—Les laines du Buenos-Ayres sont généralement courtes et exportées en suint. Santiago, laine grossière. Cordoue fournit une laine pour tapis, dont la longueur la rend susceptible de grande amélioration.

Nouvelle-Zélande.—Déjà des quantités considérables de cette laine sont arrivées en Angleterre, et nous croyons que le pays est spécialement propre à la production des laines longues que nous demandons, à en juger par le climat et la nature du sol, et un marché immense est ouvert ici à la production de ces laines.

Australie.—Les laines sont pour cette colonie un article considérable d'exportation. Elles sont généralement supérieures à celles des autres pays mentionnés, et pour certaines fabrications sont d'une très grande valeur.

CONCOURS DE TERREBONNE.

L'exposition annuelle a eu lieu dans la Ville de Terrebbonne le 12 de Septembre. Le mauvais temps de la journée précédente, en gâtant les chemins, empêcha un certain nombre de personnes de se présenter au concours. Nous nous attendions à voir notre nouveau représentant, le populaire Monsieur Labrèche-Viger, mais nous croyons que le temps et les chemins l'ont également arrêté. L'orchestre de Terrebbonne nous donna de la très bonne musique pendant la journée, et le soir un dîner, donné chez Madame Perrin, sous la présidence de M. Alfred Turgeon, jr., rassembla un grand nombre de gais convives. Voici la liste des prix accordés :

Tenue générale de la ferme.—1er, Mr. Hettrick; 2e, P. J. Marier; 3e, A. Payment; 4e, J. Lonorgan; 5e, J. Gilmour; 6e, A. Miller.

FRANÇAIS-CANADIEN.

Blé de printemps.—1er, F. X. Limoges; 2e, J. B. Waddle; 3e, J. O. A. Turgeon.

Blé d'automne.—1er, J. Filiatrait; 2e, J. Gadois; 3e, F. X. Limoges.

Orge.—1er, F. S. Dubins (fils); 5e, P. E. Marier; 3e, Oct. Ouimet; 4e, J. B. Waddle, 5e, C. Cadet.

Avoine.—1er, Severn Gratton; 2e, J. O. A. Turgeon; 3e, J. Filiatrault; 4e, O. Ouimet; 5e, D. Limoges.

Pois.—1er, S. Gratton; 2e, C. Cadet; 3e, N. Payment; 4e, F. Dubois, fils; 5e, J. Filiatrault.

Seigle.—1er, F. Dubois, père; 2e, F. Ouimet; 3e, O. Ouimet.

Foin.—1er, N. Payment; 2e, R. Filicu; 3e, O. Ouimet; 4e, L. Leclair; 5e, F. Dubin, père.

Prairie nouvelle.—1er, F. Forget; 2e, P. E. Marier; 3e, J. O. A. Turgeon; 4e, C. Cadet; 5e, J. B. Waddle.

Paturages.—1er, J. B. Waddle; 2e, A. Leclair; 3e, J. O. A. Turgeon; 4e, A. Payment; 5e, P. E. Marier.

ANGLAIS-CANADIENS.

Blé de printemps.—1er, J. Kimpton; 2e, A. Kimpton.

Blé d'automne.—1er, A. Kimpton; 2e, M. Moody.

Orge.—1er, A. Kimpton; 2e, W. Miller; 3e, A. Miller.

Avoine.—1er, J. Kimpton; 2e, W. Miller; 3e, Mme. Hettrick.

Pois.—1er, A. Miller; 2e, Mme. Hettrick; 3e, J. Kimpton.

Prairie nouvelle.—1er, A. Kimpton; 2e, J. Oswald; 3e, J. Gilmour.

Paturages.—1er, M. Gilmour; 2e, W. Miller; 3e, J. Oswald.

SANS DISTINCTION D'ORIGINE.

Bléd'indc.—1er, Mme. Hettrick; 2e, N. Desjardins; 3e, F. Dubois, père; 4e, P. E. Marier; 5e, J. Filiatrault; 6e, A. Brazeau.

Patates.—1er, Mme. Hettrick; 2e, W. Miller; 3e, A. Miller; 4e, J. Gilmour; 5e, F. Lenoyar; 6e, J. Kimpton.

Carottes.—1er, A. Payment; 2e, A. Miller; 3e, J. B. Waddle.

Navets.—1er, J. Kimpton.

Betteraves.—1er, A. Payment; 2e, L. X. Limoges; 3e, N. Leclair; 4e, A. Miller; 5e, J. Kimpton; 6e, A. Kimpton.

Chevaux Etalons âgés.—1er, W. Miller; 2e, A. Leclair; 3e, L. Leclair.

Etalons au-dessous de 4 ans.—1er, L. J. A. Turgeon; 2e, O. Limoges; 3e, F. X. Limoges.

Juments et leurs Poulains.—1er, P. E. Marier; 2e, A. Kimpton; 3e, A. Miller; 4e, W. Miller; 5e, C. Cadet, fils.

Etalons au-dessous de 3 ans.—1er, L. J. A. Turgeon; 2e, L. Leclair; 3e, J. O. A. Turgeon.

Pouliches au-dessous de 4 ans.—1er, ———; 2e, W. Miller; 3e, H. Fraser.

FRANCAIS-CANADIENS.

Tauraux âgés.—1er, P. E. Marier; 2e, S. Dubois; 3e, L. Leclair; 4e, J. Jérôme.

Tauraux au-dessous de 3 ans.—1e, A. Leclair; 2e, R. Filion; 3e, O. Limoges; 4e, C. Cadet, fils; 5e, J. Gadbois.

Tauraux au-dessous de 2 ans.—1er, J. O. A. Turgeon; 2e, D. Forget; 3e, A. Payment; 4e, F. Forget.

Vaches.—1er, C. Cadet, fils; 2e, P. E. Marier; 3e, A. Leclair; 4e, L. J. A. Turgeon; 5e, F. Forget.

Genisses au-dessous de 3 ans.—1er, Ch. Cadet, 2e, L. J. A. Turgeon; 3e, A. Leclair; 4e, ———; 5e, J. O. A. Turgeon.

Genisses au-dessous de 2 ans.—1er, P. E. Marier; 2e, A. Payment; 3e, C. Cadet, fils; 4e, J. O. A. Turgeon; 5e, H. R. Turgeon.

Espèce ovine, Béliers âgés.—1er, J. Jérôme; 2e, A. Brazeau; 3e, C. Cadet, fils; 4e, ———; 5e, S. Dubois.

Béliers au-dessous de 2 ans.—1er, J. Brunet; 2e, O. Limoges; 3e, L. Leclair; 4th, J. Gadbois; 5e, S. Dubois.

Brebies âgées.—1er, A. Payment; 2e, F. X. Limoges; 3e, S. Dubois; 4e, A. Leclair; 5e, A. Brazeau.

Brebies au-dessous de 2 ans.—1er, A. Payment; 2e, A. Leclair; 3e, J. Gadbois; 4e, L. Leclair; 5th, C. Cadet, fils.

ANGLAIS-CANADIENS.

Tauraux âgés.—1er, A. Kimpton; 2e, J. O. A. Turgeon.

Tauraux au-dessous de 3 ans.—1er, J. Kimpton; 2e, H. Frazer.

Tauraux au-dessous de 2 ans.—1er, J. Limorgan; 2e, D. Limoges; 3e, L. Leclair.

Vaches.—1er, J. Kimpton; 2e, A. Kimpton; 3e, L. J. A. Turgeon.

Genisses au-dessous de 3 ans.—1er, N. Moody; 2e, H. Frazer; 3e, J. Kimpton.

Genisses au-dessous de 2 ans.—1er, M. Moody; 2e, A. Kimpton; 3e, J. Kimpton.

Béliers âgés.—1er, J. Gilmour; 2e, A. Leclair; 3e, J. Brunet.

Jeunes Béliers.—1er, A. Miller, 2e, W. Miller, 3e, T. Limorgan.

Brebies âgées.—1er, W. Miller; 2e, A. Miller; 3e, M. Gilmour.

Jeunes Brebies.—1er, A. Miller; 2e, W. Miller; 3e, J. Limorgan.

SANS DISTINCTION D'ORIGINE.

Jeunes Vêrats.—1er, H. Frazer; 2e, M. Moody; 3e, F. Dubois, fils.

Jeunes truies.—1er, F. X. Limoges; 2e, A. Kimpton; 3e, R. Turgeon.

Beurre.—1er, M. Gilmour; 2e, A. Leclair; 3e, J. Kimpton; 4e, J. B. Waddle; 5e, F. Forget.

Fromage.—1er, J. Gilmour; 2e, M. Gilmour.

Etoffe.—1er, R. Filion; 2e, G. Oreolotte; 3e, J. Jérôme; 4e, M. Gratton; 5e, D. Forget.

Flanelle.—1er, O. Ouimet; 2e, A. Leclair; 3e, F. Forget; 4e, A. Brazeau; 5e, O. Leclair.

Toile.—1er, F. Forget; 2e, J. Filiatrault; 3e, M. Gratton; 4e, F. Ouimet; 5e, F. Dubois père.

Articles Manufacturés.—1er, O. Ouimet; 2e, M. Desjardins; 3e, F. Ouimet.

Sucre.—1er, J. Filiatrault; 2e, F. X. Limoges; 3e, Martin Gratton.

Nous serons toujours heureux de publier gratuitement tous les rapports et autres documents officiels des sociétés d'agriculture de comté, en revanche, nous espérons qu'elles nous donneront les impressions dont elles auront besoin, et que nous exécuterons aux plus bas prix.

REVUE DE LA COLONISATION

OCTOBRE.

SOMMAIRE :—Notre opinion sur la question de l'immigration actuelle.—La suppression des abus naît des abus mêmes.—La création d'un nouveau Portefeuille entraînera-t-elle plus de responsabilité que l'ancien?—Les titres de J. C. Taché à la nomination de Secrétaire au ministère de l'Agriculture, des Arts et Manufactures, des Patentes, des Statistiques et de l'Immigration.—Opinion de la Presse.—*La Minerve*.—*Le Courrier d'Ottawa*.—*Le Canadien*.—La Colonisation c'est l'Agriculture.—Nos rapports avec le Département de l'Emigration.—Lettre de M. Joseph H. Daly, Agent d'Emigration de la Cité de Montréal.

L'Opinion publique s'est enfin soulevée contre l'abus de pouvoir exercé jusqu'à ce jour au préjudice de la race Franco-Canadienne, que l'on a voulu systématiquement noyer dans les flots toujours croissants d'une immigration étrangère. Les journaux de tous les partis se sont ralliés devant le danger commun et ont fait taire les animosités personnelles et politiques, du moment qu'il s'est agi de sauver le grand principe de notre nationalité. Tant il est vrai que pour les Français-Canadiens il est un lien qui les unit étroitement, lien que ne sauraient briser les trames ourdies pour semer dans nos rangs la division, lien qui nous réunira toujours en une phalange impénétrable, devant laquelle viendront se briser tous ceux qui s'attaqueront à notre langue, à notre religion ou à nos droits. Assez longtemps le peuple a payé de ses sueurs l'importation des moyens employés à son suicide ; assez longtemps nous avons fermé les yeux sur cette immigration exclusivement protestante Norvégienne et Allemande, et nous nous réjouissons de l'aveuglement avec lequel en travaillant à notre perte, on a fait emploi de moyens qui ont soulevé dans toutes les poitrines un cri d'indignation et une menace : vous n'irez pas plus loin. La suppression des abus vient des abus mêmes, et nous considérons comme très heureuses les circonstances auxquelles nous devons la réorganisation du département de l'agriculture, des arts et manufactures, des patentes, de l'immigration, de la colonisation et des statistiques. Il existe dans ce bureau un pêle-mêle inextricable, un fouillis sans exemple, dont les résultats sont nous ne dirons pas nuls, mais même préjudiciables aux intérêts qu'ils devraient protéger. Nous ne demanderons jamais l'exclusion des races pas plus que nous la permettrons avec notre régime constitutionnel, devant lequel les nationalités s'effacent, mais ce que nous de-

manderons toujours c'est notre part de droits comme sujets anglais. Là où les deniers du trésor seront collectés sur les sueurs du peuple Français-Canadien, nous exigerons une immigration en rapport avec lui, par sa langue, ses mœurs, et par sa religion. En un mot nous voulons le *fair-play* que Jean T'aureau proclame bien haut comme principe, mais qu'il oublie trop souvent lorsqu'il a sous son talon la poitrine de l'opprimé.

Il n'y a qu'une opinion sur la nécessité d'une réorganisation mais il y a beaucoup d'opinions sur les voies et moyens. Tel demande la suppression du ministère de l'agriculture, qui serait placé sous l'égide d'un commissaire des terres pour le Bas-Canada. Rien que cela ! la création d'un nouveau portefeuille. Tel autre demande la nomination d'un assistant commissaire des terres pour le Bas-Canada. D'autres demandent simplement que la vacance faite au bureau d'agriculture par la mort de Mr. W. Hutton soit remplie par un homme aux idées larges, connaissant les besoins du pays non seulement pour l'avoir étudié, mais pour l'avoir parcouru dans toute son étendue de manière à le posséder pleinement et cet homme c'est Monsieur J. C. Taché. Ses connaissances approfondies, ses écrits nombreux et son expérience acquise 1. dans les comités de la chambre d'Assemblée où nous voyons son nom dans tous les rapports se rattachant au ministère, de l'agriculture 2. comme membre de la commission Canadienne à l'exposition universelle de Paris en 1855, 3. comme membre de la chambre d'agriculture du Bas-Canada dont il est encore un des représentants les plus distingués, sont autant de titres au poste important que nous voudrions bien lui voir confier.

Il n'y a qu'une voix pour cette nomination et elle peut se faire de suite sans bouleverser l'ordre établi. Nous savons à quoi nous en tenir sur la responsabilité des mi-

nistres vis à vis des électeurs et nous n'avons pas foi à la création d'un nouveau portefeuille qui en tous cas n'entraîne pas avec lui plus de responsabilité que l'ancien. Si on tient absolument à avoir un Canadien-Français au ministère de l'agriculture, je ne sache pas qu'il y ait de clause dans la constitution qui s'y oppose et dans le ministère Brown Dorion, ce département était confié à un Canadien-Français. Malheureusement le nom ne fait pas la chose aussi on peut-être ministre sans savoir administrer et avec notre système nul ne peut nier que trop souvent nos hommes publics ont à peine compris leur département lorsqu'ils le laissent. Dans ces circonstances, que peut-on attendre d'un ministre chargé d'organiser un département où il n'est qu'en passant? Nous croyons que le premier secrétaire du bureau est le seul homme sur lequel on puisse compter pour une réorganisation; lui seul connaît les rouages de la machine qui fonctionne sans cesse sous ses yeux, et le ministre ne peut être là que pour donner sa sanction aux mesures qui lui sont proposées.

Pour nous il n'est pas un homme dans la province, fût-il ministre d'agriculture, mieux qualifié à remplir la place de Mr. W. Hutton et plus capable de reorganiser le bureau d'agriculture que M. J. C. Taché, et nous ne sommes pas seuls à penser ainsi. Il est temps que dans le choix des hommes nommés comme chefs de département, le gouvernement prenne en considération non seulement les services rendus, et ce sont ceux-là qui paraissent avoir cour aujourd'hui, mais encore l'aptitude spéciale à rendre des services nouveaux. C'est en s'entourant d'hommes formés au travail et à l'étude de nos besoins qu'un ministère est fort de la prospérité publique et de la direction intelligente donnée à l'encouragement de l'industrie nationale. Nous donnons ici quelque extraits de nos journaux sur cette question brûlante d'intérêt.

Nous lisons dans *la Minerve*:

Le mouvement qui agite aujourd'hui tous les esprits en faveur de la colonisation des terres incultes du Bas-Canada par des hommes de notre religion et de notre nationalité, n'est point le résultat d'une pensée factieuse entretenue par des haines et des antipathies de races. Quelques journaux paraissent s'étonner des efforts que nous faisons pour encourager ce mouvement salutaire; ils feignent de voir dans les écrits de la presse Franco-Canadienne publiés sur le sujet des appels dangereux à des préjugés que nous travaillons nous-même à apaiser et à éteindre.

Pourtant aucun sujet n'est plus digne d'occuper l'attention de tous ceux qui veulent comme nous la conservation et la prospérité

du peuple Canadien Français. Sans travailler à créer de funestes rivalités entre les différentes races qui habitent le Canada, nous pouvons fort bien et nous devons même employer tous les moyens légitimes en notre pouvoir pour favoriser le développement de la race à laquelle nous appartenons. Toute indifférence de notre part sur au sujet de cette importance pourrait surprendre avec raison ceux qui nous observent; mais notre zèle est si naturel, nos efforts si légitimes, qu'on devrait nous applaudir, au lieu de nous réprimander.

D'ailleurs que demandons-nous? Qu'on nous accorde les moyens d'accroître nos forces, sans nuire en quoi que ce soit au développement de celles du Haut-Canada.

Nous constatons que les résultats obtenus pendant le cours des années dernières ne sont point satisfaisants; eh! bien, nous voulons faire en sorte, qu'à l'avenir, nos efforts soient couronnés d'un succès plus complet. Et pour cela, nous demandons que les intérêts de l'émigration et de la colonisation soient confiés aux mains d'un de nos compatriotes, qui s'y vouera tout entier, avec l'ardeur et la conviction que donne le sentiment d'un grand besoin rationnel.

Si nous voulions imposer nos mesures ou nos projets aux autres races, on aurait raison de nous réprimander comme l'a fait le *Morning Chronicle*; mais nous n'attaquons nullement les droits, les privilèges ou les libertés du Haut-Canada; il aura comme nous ses coutumes franches; il pourra amener sur ces terres les émigrants qui lui conviennent; mais qu'on nous laisse choisir, à nous aussi, des hommes qui sympathisent avec la religion et la nationalité que nous ont léguées nos pères.

Rien d'étonnant, ce nous semble, si nous paraissions nous inquiéter de l'accroissement que prennent tous les jours les races anglo-protestantes dont nous sommes entourés. Par un sentiment de rivalité ou plutôt de conservation bien légitime, nous voudrions grandir en proportion de nos compatriotes d'origine étrangère. Pour cela, il nous faut des colons franco-catholiques, et non point des Norvégiens, des Suédois, des Anglais, et des Irlandais orangistes.

Or, on ne peut se cacher que depuis quelques années, ces derniers ne soient presque les seuls émigrants venus au milieu de nous. En présence de ces faits, nous avons pensé qu'en plaçant un Canadien Français à la tête du bureau de l'émigration et de la colonisation, nous pourrions changer cet état de chose alarmant.

Le *Morning Chronicle* nous compare aux feuilles clear-rites du Haut-Canada qui cherchent à exciter les préjugés et les haines nationales, mais ce journal n'est point juge compétent dans cette affaire; comme le *Leader* de Sherbrooke, il ne voit dans les émigrants que des machines à défricher. Permettez nous de porter nos regards au delà de cet horizon, trop étroit pour l'esprit et le cœur.

Pour nous, nous avons donné notre concours le plus sincère à toute mesure propre à accroître l'influence de la race Franco-Canadienne. En ce moment encore, nous voulons ce progrès de tout notre cœur. Nous avons paru pencher en faveur de l'un des deux projets qui

ont été mis en avant, mais s'il est prouvé que l'autre sera plus efficace, nous serons content de le voir adopter.

Quelques journaux nous ont accusé d'indifférence à ce sujet; nous nous attendions à de telles accusations. Pour certains hommes, la contradiction est chose insupportable: lorsqu'ils ont dit: tout ira bien, si on prend telles ou telles mesures, gare à ceux qui se permettront une opinion contraire. Ce sont des hypocrites, des gens de mauvaise foi; ils veulent mettre des entraves à la réalisation des grandes choses que l'on a en vue.

C'est ainsi qu'on a traité d'absurde le plan proposé par un correspondant du *Canadien*; au lieu de le discuter, on l'a rejeté sans façon. On caressait un projet; ce projet seul pouvait nous sauver.

Peut-être est-il le meilleur en effet; mais pourquoi ne donner aucune attention à l'autre proposition? Pourquoi prendre ces grands airs vis-à-vis de ceux qui avaient cru devoir la prendre en considération.

Nous donnons plus bas un article du *Canadien* où sont développés les avantages du projet proposé par son correspondant. On verra, en le lisant, que nous avions raison, peut-être, de pencher en sa faveur.

Mais qu'il soit bien compris de nos confrères que nous sommes prêts à demander avec eux la formation d'un Bureau Spécial pour le Bas-Canada, si, comme on le prétend, c'est le seul moyen d'arriver au but vers lequel nous tendons.

Avant de citer l'article du *Canadien* nous allons donner l'opinion du *Courrier d'Ottawa* sur ce dernier projet.

Il faut entendre toutes les parties, dans une question de l'importance de celle-ci.

Le *Courrier d'Ottawa* nous dit:

Les journaux canadiens de Québec et de Montréal ont parlé avec beaucoup de raison et d'enthousiasme d'un projet de créer un département ministériel de colonisation et d'immigration pour le Bas-Canada. Ils prétendent que cette séparation existe de fait dans plusieurs ministères, par exemple, dans le département des lois, dans celui du secrétaire; et que le même principe qui veut que nous ayons des lois différentes, veut que nous ayons aussi une immigration différente, un système de colonisation organisé sur d'autres bases et avec d'autres principes.

L'idée est excellente sans doute, mais nous croyons qu'il ne faudrait pas s'y attacher trop absolument pour le moment, et que trop demander serait le moyen de ne rien obtenir. La mesure est tellement grave que le ministère la laissera mûrir et discuter avant que de ne rien décider à cet égard.

Il y a d'ailleurs en ce moment une charge très importante de vacante dans les bureaux du Ministre d'Agriculture, c'est celle de secrétaire, autrefois remplie par M. Hutton. On a parlé de la nomination de M. J. C. Taché à ce poste honorable et élevé. Voilà au moins quelque chose de plus pratique et de plus immédiatement possible. M. Taché est un homme qui, par ses ouvrages sur l'économie politique, ses autres écrits, et son esprit remarquable d'organisation, remplirait mieux que personne

les devoirs difficiles de cet emploi; nous sommes certain que cette nomination serait applaudie de tous les partis et qu'elle inspirerait dans le département d'agriculture une confiance plus sérieuse et plus méritée. On sait les nombreux points de liaison qui attachent ce département à la cause de la colonisation, et on comprend dès lors de quelle importance nationale serait l'élévation de M. Taché à la première place administrative de ce ministère.

Voici l'opinion du *Canadien*:

On lit dans le *Courrier du Canada* au sujet de la proposition de nommer un assistant-commissaire des Terres pour le Bas-Canada:

"On veut deux assistants commissaires des Terres de la Couronne, l'un pour le Haut, l'autre pour le Bas-Canada.

"Mais que fera, je vous prie, votre assistant commissaire pour le Bas-Canada?

"Entouré de hauts fonctionnaires anglais et protestants, n'ayant point de responsabilité directe devant le pays, et ayant pour supérieur immédiat, comme par le temps qui court, un Anglais ou Haut-Canadien protestant; encore une fois, que fera-t-il?

"Il ne sera et ne pourra guère être qu'un instrument.

"Instrument souple ou rude, selon le degré d'énergie ou de foi dont il sera doué

"Souple, il touchera son traitement, et ce sera au moins une fiche de consolation pour le Bas-Canada:

"Rude, il sera broyé.

"En sera-t-il de même, en peut-il être de même pour un Commissaire des Terres de la Couronne du Bas-Canada?

"Non. Le Commissaire des Terres pour le Bas-Canada sera un ministre responsable, et responsable directement devant le peuple. Il agira sous les yeux du pays, et tous les ans il lui faudra, devant les mandataires du peuple, rendre compte de ses faits et gestes.

"Ou nous nous trompons fort, ou il ne vaudra pas se présenter les mains vides devant ce redoutable tribunal de la nation

"S'il n'a pu agir, si des influences occultes ont paralysé ses efforts, il le dira, et, déposant noblement son portefeuille, il fera retomber une terrible responsabilité sur les auteurs ou complices du mal.

"Le peuple alors avisera.

"Le peuple entier, dans cette crise solennelle et suprême, verra l'abîme où l'on veut précipiter sa nationalité et sa foi, et il se lèvera avec énergie comme un seul homme pour préserver et sauver ces biens sacrés.

"Que tout le pays demande un Commissaire des Terres de la Couronne pour le Bas-Canada, et nous l'aurons.

"Nous l'aurons, et par là peut-être le Bas-Canada sera préservé de cette catastrophe que plusieurs sages regardent comme inévitable et prochaine.

"Demandez un Commissaire des Terres de la Couronne pour le Bas-Canada!"

Ainsi notre honoré confrère du "*Courrier du Canada*" insiste à avoir un Commissaire des Terres pour le Bas-Canada, repoussant entièrement l'idée d'un Assistant-Commissaire, et cela par la raison que ce dernier n'aurait pas ses franchises coudées, et ne serait pas di-

rectement responsable au peuple ou à ses représentants, comme le serait un commissaire en chef. S'il en devait être ainsi, il n'y aurait pas à hésiter, et tous nous devrions nous joindre au "Courrier" pour demander un Commissaire des Terres de la Couronne pour le Bas-Canada, quels que pussent être les inconvénients ou embarras à résulter de la mesure. Mais nous pensons sincèrement que notre confrère se laisse aller à de fausses appréhensions au sujet de l'impuissance et de l'irresponsabilité qui, selon lui, s'attacheraient à une administration conduite par un assistant ou sous chef. Ces craintes ne pourraient avoir de fondement que dans la supposition où le chef du département serait animé de sentiment de malveillance envers nous, et ce n'est pas, pensons-nous, ce que prétend le "Courrier," qui, comme nous, sans doute, ne voit d'autre reproche à faire à l'administration des terres et de la colonisation par le passé, que celui d'avoir été conduite par des hommes ignorants nos besoins particuliers, et indifférents peut-être à y subvenir, leurs affections se portant naturellement ailleurs.

Mettant donc le motif de malveillance de côté chez le chef, comment une administration subordonnée pourrait-elle être en pratique impuissante et irresponsable, comme on le craint? Une pareille administration serait, il est vrai, nominalement responsable au chef du département mais nominalement seulement, car à elle appartiendrait l'initiative. Et si cette initiative éprouvait des entraves illégitimes de la part du chef, la responsabilité retomberait alors sur lui. Supposez un sous chef appelé devant comité de l'Assemblée Législative et sommé d'exposer tout ce qu'il a fait ou voulu faire, croit-on qu'il couvrira son chef, en se découvrant lui-même? S'il le fait il en répondra par la censure ou la perte de sa place; s'il ne le fait pas, la responsabilité est assurée, ce nous semble, ou nous ne savons ce que l'on entend par responsabilité.

Eh! n'avons-nous pas déjà dans notre gouvernement plusieurs branches administratives des plus importantes, conduites à la satisfaction de tout le monde par des administrateurs subordonnés; par exemple, le bureau d'Education, le Bureau d'Audition, la branche des douanes, le département géologique? Se plaint-on de l'impuissance et de l'irresponsabilité d'aucune de ces administrations? Ceux qui les dirigent se plaignent-ils d'aucune pression exercée sur eux par les chefs des départements au détriment des intérêts confiés à leurs soins? Pourquoi en serait-il autrement d'une administration subordonnée pour la colonisation et l'immigration du Bas-Canada? Nous avouons pour notre part que nous ne voyons aucune raison de concevoir la moindre appréhension à cet égard. Bien au contraire, nous croyons que dans la survieillance du chef, quel qu'il soit, il y aura plus lieu de craindre du relâchement que de la rigueur, et qu'il sera fort aisé de ce décharger, autant que possible, de toute responsabilité quant au Bas-Canada. S'il est une question embarrassante pour les ministres Haut-Canadiens présents et à venir, c'est bien celle de la représentation, et certes rien ne leur agréera plus qu'une mesure qui aura pour effet de favoriser puissamment la colonisa-

tion du Bas-Canada, et par là de mettre fin aux criaileries despolitiqueurs du Haut-Canada et de conjurer une crise des plus redoutables. L'on peut donc se tranquilliser à l'endroit de l'influence qu'exercerait un ministre Haut-Canadien sur son subordonné chargé de l'immigration, et de la colonisation du Bas-Canada.

Et le plan que nous avons proposé a ce grand avantage sur l'autre, c'est qu'il soustrait l'administrateur aux intrigues et préoccupations de la politique. Un commissaire en chef devra avoir siège au Conseil Exécutif et dans une des chambres; car autrement vous les mettriez dans une position inférieure vis-à-vis du commissaire du Haut-Canada, ce qui froisserait à juste titre l'amour propre du Bas-Canada, et le placerait en réalité dans la position de sous-chef ou assistant. Dans ce cas, pourquoi ne pas lui donner le nom qui lui conviendrait?

Puis a-t-on bien réfléchi sur ce qui adviendrait de l'administration en question, confiée à un ministre, dans le cas d'un changement de ministère? Que deviendrait alors tous les plans et projets de votre Commissaire en chef entre les mains d'un homme nouveau et inexpérimenté, qui aurait à recommencer l'œuvre de son prédécesseur, ou qui même arriverait peut-être avec des idées et des vues différentes des siennes? Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une organisation toute particulière, et qu'il nous importe que l'homme qui l'aura mise sur pied ne soit pas exposé à être emporté par la première tourmente politique qui surviendra. C'est là, ce nous semble, une considération qui doit avoir un grand poids dans la discussion actuelle.

Il y a plus; un nouveau ministre romprait l'équilibre exécutif, et le Haut-Canada exigerait aussi un ministre additionnel: et de quel droit la lui refuserait-on? Au lieu des dix ministres que nous avons aujourd'hui, nous en aurions douze, et il nous semble que nous avons bien assez de dix ministres. Ce n'est pas la raison économique qui nous avons arrêté, car s'il le fallait nous ne regarderions pas à £1260 ni à deux fois cette somme pour assurer au Bas-Canada une rapide colonisation française et catholique; mais notre plan nous a paru le plus, réalisable, et même le plus effectif, à l'exception, peut-être, de celui de donner au Bas-Canada le Bureau des Terres ou celui de l'Agriculture et de l'Emigration, en mettant dans ses attributions toute ce qui se rapporterait à l'agriculture, à la colonisation et à l'immigration. Même avec ce plan, il faudrait encore un homme spécial, et en dehors de la politique pour en retirer tous les avantages que l'on s'en promet.

Au reste, quel que soit le plan qui sera adopté il ne peut résulter que du bien de la discussion franche et modérée de tous les plans suggérés de côté et d'autre. Ce qui importait le plus, c'est que l'opinion se prononçât hautement et unanimement sur l'urgence d'une mesure efficace propre à faire avancer notre colonisation et sur ce point il n'y a plus lieu au moindre doute notre gouvernement est pleinement édifié sur le sujet, il ne lui reste plus qu'à agir, et il ne peut tromper l'attente publique.

Pour nous, nous dirons en conclusion, que nous ne tenons pas obstinément au plan que nous avons proposé: ce que nous voulons,

c'est la chose : le mode de l'obtenir est un point secondaire.

Nous avons cru devoir reproduire les articles ci-dessus, parce qu'ils indiquent bien l'intérêt profond que prend le public de notre section de la province, à la solution de la question très importante de la colonisation du sol. Il y va de notre existence comme peuple, et surtout comme Canadiens-Français. Mais en arrière de la question de colonisation, nous voyons la question agricole. Elles seront toujours intimement liées ensemble, et c'est parce que nous comprenons que la solution de l'une sera la solution de l'autre, que nous insistons sur tous les arguments appuyant notre manière de voir.

En attendant les nouveaux changements qui devront nécessairement s'opérer avant peu, nous nous sommes mis en rapport avec M. Buchanan, agent général d'immigration à Québec, ainsi qu'avec M. Daley, agent à Montréal. Nous n'avons qu'à nous féliciter des bons procédés de ces messieurs à notre égard, et nous devons informer le public que sous le titre de "Revue de la Colonisation," nous aurons mensuellement toutes les communications officielles de leur département. M. Daley nous a déjà transmis quelques renseignements sur les demandes d'immigrés qui lui sont faites, et sur le nombre et la qualité des personnes que son département a pu placer ainsi. Nous savions depuis longtemps la difficulté avec laquelle on pouvait se procurer de bons laboureurs et de bons jardiniers, mais nous ignorions que la proportion entre les demandes et les hommes disponibles fut de vingt à un. C'est pourtant un fait constaté et qui ne manque pas de jeter un certain jour sur la nature de l'immigration qu'on nous envoie, immigration qui n'est point faite au point de vue des besoins de nos cultivateurs. Nous nous proposons d'établir à Montréal une agence générale au profit de nos campagnes, en servant nous-mêmes d'intermédiaire pour tout ce dont elles auront besoin ; laboureurs, jardiniers, instruments perfectionnés, graines pour semences, reproducteurs de choix, impressions, vente des produits, &c. Ces agences fonctionnent très bien en Europe, et rendent de grands services aux cultivateurs en leur fournissant les plus hauts prix pour leurs produits, tout en leur évitant des déplacements toujours coûteux, et des pertes de temps considérables.

D'un autre côté nous leur procurerons les objets dont ils auront besoin aux plus bas prix, puisque dans nos transactions nous

nous adresserons toujours au commerce en gros.

Voici la lettre de M. Daley :

BUREAU D'EMIGRATION DU GOUVERNEMENT.

Montréal, 6 Septembre 1861.

J. Perreault, *Ecr., Rédacteur de la Revue Agricole.*

MONSIEUR.—Relativement à l'entrevue que nous avons eue au sujet des demandes faites à ce bureau pour obtenir des garçons de ferme et des domestiques, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements suivants que j'ai donnés déjà à Mr. C. C. Buchanan de Québec, agent en chef du département de l'émigration.

A la date du 27 Juillet dernier, notre bureau avait placé pour les travaux agricoles 96 hommes et 32 femmes ; comme jardiniers, cochers et domestiques, 22 hommes et 44 femmes, formant un total de 194 personnes placées par notre entremise, ce qui ne représente que 5 par cent à peu près des demandes faites à ce bureau non seulement de notre district, mais encore du Canada-Central et du Canada-Ouest. On offrait pour gage en moyenne de \$3 à \$5 par mois pour les servantes, et pour les hommes de \$8 à 12 ; pour les jardiniers et les cochers \$10 à 15 ; les garçons de ferme de \$80 à 120 par année. L'émigration de 1861 ayant doublé celle de 1860, je ne puis attribuer le petit nombre des émigrés de cette classe qu'aux ressources particulières à la disposition des émigrants de 1861, qui leur permettaient de s'établir immédiatement sur les lots vacants, ou bien encore au fait que presque tous avaient une destination fixe, soit auprès de leurs amis ou ailleurs. Ceux d'entr'eux qui se sont adressés à ce bureau demandèrent des renseignements sur les terres à vendre, et un grand nombre ont acheté.

Je dois vous dire aussi que tous les jours je reçois des Etats-Unis des demandes de terres à vendre, soit en bois debout, soit défrichées, et qu'avant peu les Townships de l'est recevront un surcroît de colons Canadiens-Français, de retour en Canada depuis le commencement des hostilités chez nos voisins.

J'ose espérer messieurs, que vous trouverez dans cette lettre un sujet aux remarques que vous desirez faire sur la colonisation. Je suis etc,

JOS. H. DALY, *Agent d'émigration.*

Dans un prochain numéro nous donnerons un résumé des communications reçues jusqu'à ce jour par la Société de Colonisation de Montréal, aussi qu'un aperçu des résultats obtenus.

REVUE MANUFACTURIÈRE.

OCTOBRE.

SOMMAIRE:—L'Exposition Internationale de Londres en 1862.—Le Canada doit-il être représenté.—Opinion de la Chambre des Arts et Manufactures sur le refus du Gouvernement d'octroyer les sommes nécessaires.—Influence des Expositions de 1851 et de 1855 sur le développement de nos ressources industrielles.—La représentation du Canada est impossible sans la nomination par le Gouvernement d'une Commission locale.—Classification des produits exposés.—Règlements arrêtés par la Commission Royale de Sa Majesté Britannique.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE 1862.

L'Exposition internationale de Londres en 1862 agite en ce moment l'univers industriel, et, de toutes les possessions britanniques, le Canada est seul à hésiter encore à répondre au rendez-vous donné par l'Angleterre à toutes les nations. Avides de se mesurer dans ces grandes luttes, où chaque victoire est une garantie de prospérité offerte à l'intelligence des peuples, les différents gouvernements se sont empressés d'organiser une commission centrale, chargée de communiquer avec le bureau institué par Sa Majesté Britannique. Dans toutes les colonies, les dépêches adressées par le ministère ont été accueillies avec enthousiasme, et ici comme ailleurs nous avons vu les Chambres d'Agriculture et des Arts et Manufactures, dans les deux sections de la Province, rivaliser d'activité auprès du gouvernement pendant la dernière session, afin d'obtenir de suite les moyens nécessaires pour assurer au Canada, à l'Exposition internationale, une représentation digne des ressources immenses de notre pays et des efforts faits par notre population industrielle pour les utiliser.

Malheureusement les sollicitations ont été inutiles, et nous avons une fois de plus à regretter que parmi nos ministres nous ne puissions compter un plus grand nombre d'industriels connaissant nos besoins et travaillant à les satisfaire. Qu'est-ce donc que \$60,000, lorsqu'il s'agit d'étaler sur le grand marché de l'exposition universelle les denrées de 3,000,000 d'hommes, et les produits d'un pays mesurant 40,000 lieues en superficie? Cette économie, car on a le courage d'appeler cela une économie, ne peut être motivée que par une ignorance complète des moyens que doit utiliser le commerce pour se faire un débouché. En agissant ainsi, le Canada nous représente

ce marchand qui, situé dans une de nos rues les mieux fréquentées, laisserait au fond de son magasin un assortiment de marchandises magnifiques, sous prétexte d'économiser le quart d'heure passé à leur étalage dans ses vitraux, où elles attireraient les regards et la convoitise du chaland. Il n'y aurait pas d'expression pour plaindre une semblable maladresse; aussi n'en trouvons-nous pas davantage pour apprécier l'économie que prétend faire le Canada des \$60,000 exigés pour assurer à Londres une bonne exposition de nos produits.

La Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada, dans un rapport publié au mois de Juin dernier, s'exprime à ce sujet d'une manière très forte, en adoptant le rapport du comité chargé de faire valoir sa demande.

"Le gouvernement," dit-elle, "a refusé d'inclure dans les estimés l'octroi nécessaire pour assurer le concours du Canada à l'Exposition universelle de 1862, et votre comité n'a pas d'expression assez forte pour dire le mal fait au pays par cette économie maladroite. Personne ne doute plus que rien n'a pu placer le Canada aussi haut dans l'opinion de l'Europe, que l'exposition de ses produits en 1851 et 1855. Jusque-là notre pays avait été considéré, par la grande majorité des Européens, comme une possession anglaise éloignée et demi-barbare, au climat rigoureux et au sol stérile, où des sauvages pouvaient seuls exister, et dont les fourrures et les bois étaient les seules productions. Le Canada a montré alors l'immensité de ses ressources, et à la grande surprise de ceux qui croyaient le mieux connaître, il s'est placé en rival à côté des nations les plus anciennes et les plus puissantes. Au moment où nos voies ferrées sont presque entièrement terminées, où nos ports de mer sont encombrés d'un nombre jusqu'ici inconnu de vaisseaux demandant nos produits, où les mines du Bas-Canada viennent de s'ouvrir, et qu'il est urgent d'attirer l'attention des capitalistes sur les profits qu'elles promettent, où l'éclat de la visite de l'héritier présomptif de la couronne brille

encore aux regards de l'Angleterre, admettre en quelque sorte, par notre abstention, que nous sommes arrivés au sommet d'une prospérité commençant à crouler, que nous ne sommes plus capables de ce que nous avons fait il y a dix ans, c'est souffrir une humiliation, perdre du terrain, et accepter la défaite dans la lutte glorieuse de la valeur industrielle.

La négligence de n'avoir pas nommé une commission aura de plus ce fâcheux résultat, que, selon l'Article Six des réglemens de la Commission Royale, nul individu, à l'étranger ou dans les colonies, n'aura droit d'exposer, si ce n'est par l'intermédiaire des commissaires nommés par leur propre gouvernement. Nous craignons donc qu'il n'y ait impossibilité pour l'initiative individuelle de réparer la négligence du gouvernement, et nous espérons encore qu'il sera formé une commission devant agir en faveur des particuliers désireux d'exposer des échantillons de nos richesses minérales et autres. Même dans le cas où cet empêchement n'existerait pas, la Chambre des Arts et Manufactures, eu égard au peu de ressources mises à sa disposition, serait dans l'impossibilité de prendre l'initiative.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'une nouvelle tentative auprès du gouvernement sera faite, ainsi que nos lecteurs peuvent en juger par l'adresse présentée à Son Excellence, et dont nous donnons copie, sous le titre *Revue Agricole*.

Voici les réglemens adoptés par la commission royale, pour la prochaine exposition internationale :

Tous les articles obtenus ou produits par l'industrie seront admis à l'Exposition universelle de 1862. Les alcools, huiles, acides matières inflammables, ne seront reçus que dans des vases en verre parfaitement surs.

Les objets exposés seront répartis d'après la classification suivante :

1ère DIVISION.—MATIÈRES BRUTES.

- Classe 1. Mines, carrières, métallurgie et produits minéraux.
- “ 2. Produits et composés chimiques et pharmaceutiques.
- “ 3. Substances alimentaires, vins inclus.
- “ 4. Produits végétaux et animaux employés dans les manufactures.

2e DIVISION.—MACHINES ET INSTRUMENTS.

- Classe 5. Plans de chemins de fer, locomotives et chars inclus.
- “ 6. Voitures ordinaires.
- “ 7. Machines et instruments employés en manufactures.
- “ 8. Machines en général.
- “ 9. Instruments aratoires et de jardinage.
- “ 10. Génie civil, architecture et construction.
- “ 11. Génie militaire, armes et accoutrements.
- “ 12. Architecture navale.
- “ 13. Instruments de physique.
- “ 14. Appareils photographiques et photographie.
- “ 15. Horlogerie.
- “ 16. Instruments de musique.
- “ 16. Instruments de chirurgie.

3e DIVISION.—MANUFACTURES.

- Classe 18. Coton.
- “ 19. Lin et chanvre.
- “ 20. Soie et velours.
- “ 21. Etoffes de laine.
- “ 22. Tapis.
- “ 23. Etoffes différemment tissées, montrant les divers procédés de teinture et d'impression.
- “ 24. Dentelles, broderies.
- “ 25. Fourrures, peaux, plumes et cheveux.
- “ 26. Cuir, harnais.
- “ 27. Vêtements confectionnés.
- “ 28. Papeterie, imprimerie et reliure.
- “ 29. Livres classiques.
- “ 30. Meubles et tentures, tapisseries et articles en papier mâché.
- “ 31. Ferronnerie.
- “ 32. Acier et outellerie.
- “ 33. Bijouterie en métaux précieux et en imitation.
- “ 34. Verrerie.
- “ 35. Potterie.
- “ 36. Objets manufacturés non compris ci-dessus.

4e DIVISION.—BEAUX-ARTS.

- Classe 37. Architecture.
- “ 38. Peintures à l'huile, aquarelles, dessins.
- “ 39. Sculpture, modèles.
- “ 40. Gravures.

Les commissaires de Sa Majesté seront prêts à recevoir tous les articles qui leur seront adressés, le mercredi, 12 Février, et les jours suivants, jusqu'au 31 Mars inclusivement.

Le placement des objets lourds ou de grandes dimensions, demandant beaucoup de travail et de temps, devront être rendus avant le 1er Mars; et si le placement exige des travaux de maçonnerie, déclaration devra en être faite en même temps que la demande d'espace nécessaire.

Lorsque les articles d'un exposant peuvent former une collection, il peut les disposer à volonté, eu égard à l'ordre général de l'exposition, et sans préjudice aux autres exposants.

Lorsqu'il s'agira de montrer un procédé de fabrication, il sera admis un nombre suffisant d'échantillons, pourvu toutefois qu'ils n'excèdent pas le nécessaire. Les exposants devront transporter leurs objets au palais de l'exposition et les disposer à leurs propres frais; aucun objet ne sera reçu qu'après le paiement complet du transport et autres dépenses; les boîtes d'emballage doivent être enlevées par le propriétaire aussitôt que le commissaire a reconnu le contenu.

Il sera permis aux exposants d'ériger, ainsi qu'il leur conviendra, des étagères, comptoirs, et de prendre toutes les dispositions pouvant assurer le succès de leur exposition. L'assurance sera facultative et aux frais du propriétaire. Les mesures nécessaires seront prises contre les dangers d'incendie, de vol et de détérioration quelconque, et les commissaires de Sa Majesté aideront de tout leur pouvoir les poursuites faites contre toute personne coupable de vol ou de détérioration d'objets exposés, mais ils ne peuvent se porter responsables des pertes possibles.

Les exposants pourront nommer des agents chargés de surveiller et d'expliquer aux visiteurs les objets exposés, en ayant d'abord obtenu des commissaires de Sa Majesté une autorisation écrite. Mais il sera absolument défendu à ces agents d'offrir en vente les articles confiés à leurs soins.

Les commissaires de l'Exposition se chargent de fournir aux machines en mouvement, de la vapeur (à 30 lbs. par pouce) et de l'eau, à haute pression.

Les personnes du Royaume-Uni se proposant d'exposer, devront s'adresser au secrétaire de la commission de Sa Majesté, No. 454, West Strand, Londres, pour obtenir une "demande d'espace," annonçant en même temps dans quelle division elles se proposent de concourir.

Les exposants étrangers ou des colonies devront s'adresser à la commission nommée par leur gouvernement aussitôt qu'avis leur sera donné de telle nomination.

Les commissaires de Sa Majesté, après avoir délibéré sur l'organisation du département des beaux-arts, publiera prochainement le programme de cette exposition.

Par ordre,

F. X. SANDFORD,
Secrétaire.

Bureau des Commissaires de Sa Majesté,
154 West Strand, Londres

DÉCISIONS DES COMMISSAIRES DE SA MAJESTÉ RELATIVES À L'EXPOSITION.

L'ouverture de l'Exposition est fixée au jeudi, 1er Mai 1862.

Le palais de l'Exposition est construit près des jardins de la Société Royale d'Horticulture et du terrain occupé en 1851. La partie consacrée aux beaux-arts sera en briques, occupant toute la façade du côté de l'avenue Cromwell. La partie consacrée aux machines s'étend à l'ouest des jardins sur l'avenue Prince-Albert.

Tous les produits de l'industrie devront être fabriqués depuis 1850. Tout inventeur, manufacturier ou producteur a droit d'exposer, mais il devra être fait une déclaration de ses titres à l'article exposé.

Les commissaires de Sa Majesté correspondront avec les exposants des colonies et de l'étranger par l'intermédiaire d'une commission nommée par le gouvernement local seulement ; et aucun objet ne sera reçu sans la sanction de cette commission. Aucune charge ne sera imposée aux exposants. Des médailles seront distribuées en prix.

Nous regrettons que le manque d'espace nous force à abrégé nos remarques. Dans un prochain numéro nous donnerons le compte rendu de la nouvelle fabrique de poterie, établie à Québec par un de nos compatriotes, M. Howison

REVUE COMMERCIALE.

OCTOBRE.

Les nouvelles que nous recevons d'Europe constatent un déficit dans la récolte. En France, la médiocrité du rendement des céréales était prévue. Un hiver rigoureux s'était passé presque sans neige; or, les agriculteurs ont reconnu depuis longtemps qu'il est nécessaire qu'un épais manteau neigeux couvre la terre tandis que sévissent les froids. Au printemps les blés étaient dégarnis; dans plusieurs fermes on a dû retourner les champs et les ensemercer de céréales de Mars. Une sécheresse prolongée a continué à nuire aux récoltes en terre; mais, heureusement, de la pluie, puis une chaleur convenablement modérée ont eu lieu en Mai et Juin, et ont favorisé la floraison et la fécondation du blé. Alors les campagnes prirent un aspect des plus florissants; une végétation vigoureuse recouvrit la terre et cacha aux yeux les vides que les déplorables circonstances qu'on avait traversés avaient faits dans les champs. Aussi les gens les plus experts estimaient, à la fin de Juin, qu'on aurait plus qu'une bonne récolte. Mais des pluies assez prolongées survinrent, et on constata bientôt qu'un champignon microscopique s'était développé et avait envahi les vastes plaines de la Beauce, de la Brie du centre de la France, de la Lorraine, de l'Alsace, de la Picardie et de la Normandie. Ce champignon eut pour effet d'altérer le tissu des plantes, d'empêcher les fonctions des feuilles et de diminuer fortement le rendement des grains. Les insectes nuisibles au blé ont aussi trouvé en France, cette année,

des circonstances météorologiques très favorables à leur développement.

En Angleterre, les pluies continuelles avaient d'abord créé beaucoup d'inquiétudes, mais quelques jours de beau temps pendant la récolte ont eu pour résultat de sauver tout ce qui pouvait ou devait être perdu, en sorte que l'Angleterre se propose cette année d'envoyer en France son surcroît de produits.

Aux Etats-Unis la récolte est généralement abondante, mais elle ne sera pas tout ce qu'elle promettait d'être.

Pendant le temps des moissons, les avis reçus de presque toutes les sections du grand Nord-ouest relativement à la récolte du blé du printemps étaient plus encourageants que nous avions lieu de l'espérer, en tenant compte du retard de la saison et du temps variable des mois d'avril et mai. Pendant les mois de juin et juillet on disait que nous aurions à peine une demi-récolte; mais depuis, la perspective a changé au mieux et l'on a pensé que généralement les produits seraient passablement abondants.

Néanmoins depuis peu de jours, on a reconnu que la récolte ne seraient pas ce que l'on en espérait. Dans le nord de l'Etat de l'Illinois surtout il y a un déficit. Le long de la ligne du chemin de fer de Galena et de Chicago et ses embranchements, la récolte n'atteindra pas seulement une moyenne de 10 minots par acre, pendant que l'année dernière on y a récolté 30 minots par acre. Sur la ligne des chemins de fer de Rock Island et de Burlington, les rap-

ports ne sont pas aussi tristes; mais la plus grande moyenne obtenue est, nous dit-on, de 12 minots par acre, pendant qu'en certains endroits la moyenne n'est même pas de 10 minots.

Les nouvelles du Minnesota et du nord de l'Iowa ne sont pas plus favorables. Le blé appelé club du Min esota manque presque complètement; mais la récolte du Fife Wheat sera abondante. En quelques endroits du nord et sud du Wisconsin la qualité du blé est moins bonne que l'année dernière.

Quant au blé d'hiver les rapports sont très favorables. Dans les comtés situés au centre de cet Etat, la récolte est en moyenne de 20

minots par acre. Dans les comtés du sud la récolte est aussi encourageante, à l'exception de quelques endroits que l'army worm a visités.

Dans le Haut-Canada, les récoltes donneront les plus hauts rendements, ainsi que dans toutes les parties élevées du Bas-Canada. Le beau temps que nous avons eu pendant tout le temps de la moisson ne contribue pas peu au rendement. Pourtant, dans les parties basses et argileuses, l'excès d'eau de pluie du printemps et de l'été a causé beaucoup de vides dans les champs de grains, étouffés par les mauvaises herbes.

PRIX COURANT DES DENRÉES AGRICOLES.

PRIX DES GRAINS AU MINOT LEGAL.

ETRANGERS.	Bled.	Org.	avoine.	Maïs.	Sorgle.	Pois.
	60lbs	48lbs	34lbs	56lbs	60lbs	60lbs
New-York	1.11	0.61	0.34	0.50	0.60	0.00
Chicago.....	0.75	0.00	0.16	0.23	0.26	0.00
Toronto.....	0.90	0.65	0.30	0.40	0.00	0.42
London.....	1.65	0.98	0.90	1.00	0.00	1.00
Paris.....	1.90	0.70	0.60	1.00	0.88	1.40

BAS-CANADA.

Montréal.....	1.00	0.48	0.27	0.46	0.60	0.61
Québec.....	0.00	0.00	0.30	0.00	0.00	0.86
Trois-Rivières.....	1.10	0.45	0.26	0.90	0.75	0.75
Sorel.....	1.10	0.50	0.26	0.75	0.00	0.70
Ottawa.....	1.05	0.60	0.29	0.45	0.55	0.45
St. Hyacinthe.....	1.20	0.46	0.27	0.70	0.00	0.77
Sherbrooke.....	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
St. Jean.....	1.10	0.46	0.25	0.70	0.00	0.62

FARINES.—Cours de Montréal.

Double extra.....	5.75	Superfine No. 2.....	4.12
Extra.....	5.05	Fin.....	3.30
Fancy.....	4.72	En sacs.....112 lbs.	2.40
Superfine No. 1.....	4.55		

ISSUES DE BLE.—Cours de différents marchés.

le quint.		le quint.	
Montréal.....	0.70	Trois-Rivières.....	0.00
Québec.....	0.89	Sorel.....	0.00
Ottawa.....	0.00	Sherbrooke.....	0.00
St. Hyacinthe.....	0.00	Iberville.....	0.00

SARRASIN.—Cours de différents marchés.

Le quint.		Le quint.	
Montréal.....	0.55	Sorel.....	0.55
Québec.....	0.00	St. Hyacinthe.....	0.55
Trois-Rivières.....	0.45	Sherbrooke.....	0.00
Ottawa.....	0.00	St. Jean.....	0.50

FEVES CANADIENNES.—Cours de différents marchés.

Montréal.....	1.50	Sorel.....	1.10
Québec.....	0.00	Ottawa.....	1.10
Trois-Rivières.....	0.00		

PATATES.—Cours de différents marchés.

Montréal.....	1/2 m'ot	0.70	Sorel.....	1/2 m'ot	0.64
Québec.....	"	0.34	St. Hyacinthe.....	"	0.40
Trois-Rivières.....	"	0.61	Sherbrooke.....	"	0.00
Ottawa.....	"	0.60	St. Jean.....	"	0.40

GRAINES FOURRAGERES.—Cours de Montréal.

Trèfle ordinaire.....			par lb.	0.08
Trèfle grand de Vermont.....			"	0.15
Trèfle blanc de Hollande.....			"	0.25
Graine de mille.....			par minot.	1.75
Vesces blanches de printemps.....			"	1.00
Vesces noires de printemps.....			"	1.00
Graine de betteraves.....			"	0.25
Graine de carottes.....			"	0.45
Graine de navets.....			"	0.45

FOURRAGES ET PAILLES.—Cours de différents marchés.

100 lbs. foin. paille.		100 lbs. foin. paille.			
Montréal.....	6.00	5.50	St. Hyacinthe.....	4.00	2.00
Québec.....	7.00	6.00	Sorel.....	0.00	0.00
Trois-Rivières.....	5.00	3.00	Ottawa.....	6.00	4.00

ENGRAIS.—Cours de Montréal.

Guano du Pérou.....	100 lbs.	3.80
Guano des États-Unis.....	"	2.60
Noir animal.....	"	1.60
Plâtre.....	le quart.	1.00

TOURTEAU.—Cours de Montréal.

Tourteau de lin.....	le quintal.	1.80
Tourteau de lin pulvérisé.....	"	2.00

SUCRE INDIGENE.—Cours de différents marchés.

Québec.....lb.	0.07	Montréal.....lb.	0.09
Trois-Rivières.....	0.07	Sorel.....	0.09

PRODUITS ANIMAUX.

VIANDES ABATTUES.—Cours de différents marchés.

	Boeuf.		Veau.		Mouton.		Lard.	
	lb.	qer.	qur.	lb.	qur.	lb.	qur.	
Montréal.....	0.09	1.00	0.75	0.10				
Québec.....	0.09	0.00	0.00	0.09				
Trois-Rivières.....	0.06	0.00	0.55	0.11				
Sorel.....	0.09	0.45	0.45	0.10				
Ottawa.....	0.10	0.00	0.60	0.10				
St. Hyacinthe.....	0.06	0.43	0.00	0.11				
Sherbrooke.....	0.00	0.00	0.00	0.00				
St. Jean.....	0.00	0.00	0.00	0.10				

ANIMAUX SUR PIED.—Cours de différents marchés.

	Montréal.	Québec.	Trois-Rivières.	Sorel.
	Bœufs par 100 lbs.....	6.00	0.00	5.50
Vaches laitières par tête.....	21.00	0.00	18.00	18.00
Veaux par tête.....	5.00	0.00	0.00	0.00
Moutons par tête.....	4.50	0.00	0.00	0.00
Agneaux par tête.....	2.75	0.00	0.00	0.00
Porcs par 100 lbs.....	5.00	0.00	7.00	8.00

BEURRES.—Cours de Montréal et Québec.

Beurres frais par lb.....		0.20	0.18
Beurre salé.....		0.11	0.15

FROMAGES.—Cours de Montréal et Québec.

Rafiné, par lb.....		0.15	0.00
Américain.....		0.07	9.00

ŒUFS.—Peaux en poils provenant des abattoirs.

Montréal. 100 lbs.	5.50	Québec.....100 lbs.	6.00
T. Rivières " 0.00		Sorel.....	0.00

CHEVAUX.—Marché de Montréal.

Chevaux de selle et de cabriolet.....	120.00
Chevaux de travail.....	80.00
Chevaux hors d'âge.....	25.00
Chevaux vendus à l'enclère.....	30.00

LAINES.—Cours de différents marchés.

Montréal.....lh.	0.25	Québec.....lb.	0.00
Trois-Rivières.....	0.00	Sorel.....	0.00

ŒUFS.—Cours de différents marchés.

Montréal.....	0.14	Ottawa.....	0.09
Québec.....	0.12	Sherbrooke.....	0.08
Sorel.....	0.11	St. Hyacinthe.....	0.09
Trois-Rivières.....	0.10	St. Jean.....	0.09